

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION : MONTCALM.

N. 406 B.

A. GÉRIN-LAJOIE  
D'APRÈS SES MÉMOIRES.

A. GÉRIN-LAJOIE

D'APRÈS SES MÉMOIRES

PAR

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.



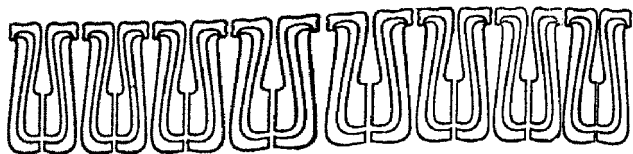
MONTREAL.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE.

79, Rue St Jacques.

1912.

Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1885, par BEAUCHEMIN & VALOIS, au bureau du ministre de l'Agriculture.



## A. GÉRIN-LAJOIE

D'APRÈS SES MÉMOIRES.

**O**TTAWA, la jeune cité qui a encore un pied dans la forêt, la ville des *chantiers*, l'hôtellerie des *voyageurs* et la capitale de la confédération canadienne ; Ottawa n'est pas sans charmes pour le visiteur, même après une excursion à Montréal et à Québec. Cette petite ville a une physionomie propre et bien caractérisée ; favorisée par la nature, elle est couronnée d'un monument qui ferait l'orgueil de plus d'une cité européenne.

» Je faisais cette réflexion, l'an passé, en parcourant pour la première fois les rues de la ville. Les caprices de la promenade m'avaient conduit au bord de la chute du Rideau et je m'y étais arrêté pour contempler à mon aise l'agréable panorama qui, de cet endroit, se déroule sous les yeux.

» A mes pieds, tombait perpendiculairement la nappe d'eau blanche, si régulière qu'on eût

dit un rideau tiré sur la rive. Au bas de l'escarpement coulaient, impétueuses, les vagues fauves de l'Ottawa, gonflé par les eaux du printemps. La vue remontait de là jusqu'au pont et aux rapides, dont les flots de neige, bondissant de rochers en rochers, comme une furie échevelée, se précipitaient dans les Chaudières. Les sourds grondements des chutes, mêlés aux bruits stridents des scieries, montaient jusqu'à nous avec les rafales de la brise. Les deux rives boisées de la rivière se découpaient en arêtes vives et gracieuses sur l'azur éclatant du ciel. A gauche se prolongeait, en serpentant jusqu'à l'horizon, la falaise escarpée sur laquelle est assise la ville d'Ottawa.

» Mais l'objet qui attire l'attention, qui finit toujours par fixer les regards, c'est le palais législatif, dont les masses imposantes, appuyées sur la plus haute éminence, et surmontées de leurs aiguilles et de leurs toitures gothiques, dominent tout le paysage.

» Pendant que je communiquais mes impressions à mon compagnon de flânerie, nous vîmes apparaître, de l'autre côté du Rideau, deux promeneurs, un monsieur et une dame, accompagnés de leur enfant, qui vinrent s'asseoir en face de nous, au bord de la chute, sur un gradin naturel formé par le rocher.

» Il y avait un tel air de sérénité et de bonheur sur les figures de ces deux époux qui s'amusaient à voir jouer leur enfant à leurs pieds, qu'on se sentait heureux rien qu'à les regarder.

» L'homme était petit, bien pris des épaules, le corps long et les jambes courtes, ce qui le faisait paraître, lorsqu'il était assis, d'une taille moyenne. Il avait les cheveux, les favoris et les yeux bruns, une forte moustache d'une nuance plus claire ; rien de saillant dans les traits encadrés dans une figure ronde. Cependant, avec cette apparence ordinaire, cette physionomie avait un charme qui ne pouvait provenir que d'une âme exquise ; son regard et son sourire étaient d'une douceur inexprimable, et le timbre de sa voix, dont je ne saisissais qu'un murmure indistinct, paraissait aussi doux. En un mot, mon attention avait été entièrement captivée par l'air et les manières pleines de bonté et de bonhomie de cet étranger.

— Le connaissez-vous, demandai-je à mon compagnon ?

— Comment, dit-il, mais c'est M. Gérin-Lajoie, le bibliothécaire du Parlement !

— Ah ! son nom et ses écrits me sont connus depuis longtemps ; mais je n'avais jamais eu l'avantage de le rencontrer.

— Il ne faut pas que vous quittiez Ottawa

sans faire sa connaissance. Soyez chez moi demain à dix heures, et j'irai vous présenter à lui, à la bibliothèque ».

Plus d'un lecteur se rappellera sans doute ce petit tableau tracé, il y a déjà assez longtemps, et qui servait de préambule à une notice sur M. Gérin-Lajoie. Nous l'avons reproduit en tête de la biographie que nous lui consacrons, parce qu'il nous le représente sous son vrai jour et dans le milieu où nous l'avons vu nous-même, dans ses dernières années, vivant réellement d'une vie calme et douce comme une idylle.

Gérin-Lajoie occupe une place à part dans notre littérature. Doué d'un talent précoce, déjà connu même avant la fin de son cours classique, qu'il termina à l'âge de dix-neuf ans, il aurait pu aspirer à devenir le plus brillant de nos littérateurs : il ne l'a pas voulu. Il a mieux aimé en être le plus utile. Cette pensée a toujours été son rêve, l'ambition de sa vie, l'unique but de tous ses travaux. *Jean Rivard*, le meilleur de ses écrits, si bien apprécié par les esprits sérieux, n'a pas été compris des lecteurs frivoles, parce que ceux-ci ne pouvaient s'élever à la hauteur où Gérin-Lajoie s'était placé.

Né avec un caractère désintéressé et philanthropique, il s'est appliqué toute sa vie à développer en lui ces qualités si rares. Il en avait fait son

étude constante, et (ce qui paraîtra étrange à bien des lecteurs) il avait pris l'habitude, depuis sa sortie du collège, de tenir un journal où il faisait en quelque sorte l'examen de sa conscience, pour apprendre à mieux se connaître, à se corriger et à reproduire en lui-même, autant qu'il le pouvait, son idéal de philanthrope chrétien. Ces mémoires, entièrement inédits, que nous avons sous les yeux, achèvent de le faire connaître dans ce beau caractère. Notre tâche sera bien facile ; car nous n'aurons, la plupart du temps, qu'à citer ses *Mémoires*, où il se peint lui-même bien mieux que nous ne saurions le faire.

Il est vrai que le seul projet de livrer à la publicité un journal intime, a dû éveiller chez ceux qui étaient les dépositaires de ce précieux héritage, des scrupules auxquels nous-même nous avons eu quelque peine à nous soustraire. Bien des fois notre attention s'est arrêtée avec une sorte d'anxiété sur les paroles que Gérin-Lajoie a placées en tête de ses *Mémoires*, qu'il tenait soigneusement sous clef et qu'il n'a jamais lues qu'à sa famille et à quelques amis : « Les confidences contenues dans ce cahier, dit-il, n'ont été écrites que pour mon utilité et pour l'instruction de mes enfants. Elles sont si intimes que si je n'ai pas le bonheur de laisser

de postérité, elles devront disparaître avec moi ».

Cette injonction semblait péremptoire ; mais des conseils et des considérations d'un ordre plus élevé nous ont décidé à rompre le sceau qui en défendait l'accès. Elles renferment, en effet, des enseignements trop utiles, et de trop sages leçons pour que nous soyons justifiables d'en priver un public qui saura les apprécier. Au reste, nous ne pourrions qu'en donner des extraits ; car leur entière publication formerait la matière de plus d'un volume.

« Mon but, en écrivant ces *Mémoires*, dit-il, est de laisser à mes enfants un souvenir du jeune temps de leur père. Je veux leur dire ce que j'ai fait, et ce que j'aurais voulu faire. Je leur ferai connaître mes regrets, afin qu'ils se les épargnent à eux-mêmes. Ils profiteront ainsi de mes erreurs et pourront tirer de ces lignes incohérentes des conseils qui serviront à les guider dans les sentiers difficiles que rencontre le jeune homme au début de sa carrière ».

Après avoir cité le témoignage d'un auteur américain sur l'utilité de pareils *mémoires*, Gérin-Lajoie ajoute :

« Il n'y a rien de tel qu'un journal pour conduire à la connaissance intime de soi-même, de son caractère, de ses défauts... J'espère par

ce moyen, qu'avec le temps, je parviendrai à m'améliorer ».

Ces réflexions, si pleines de sens et de maturité, sont celles d'un jeune homme à peine âgé de vingt-deux ans, livré à lui-même depuis son entrée dans le monde et déjà engagé dans les luttes du journalisme. Elles laissent voir ce qu'il deviendra plus tard.

Antoine Gérin-Lajoie naquit le 4 août 1824, à Sainte-Anne d'Yamachiche, district des Trois-Rivières, communément appelé Machiche, mot dérivé de l'algonquin *owabmaches*, qui signifie *rivière à la vase*, la rivière de Machiche étant en effet fort boueuse.

« La maison où j'ai reçu le jour est située à trois quarts de lieue de l'église, sur le grand chemin, dans un joli endroit appelé « les petites terres ». La terre paternelle, au milieu de laquelle est bâtie la maison, s'étend d'un bout jusqu'au lac Saint-Pierre, de l'autre jusqu'à un bois superbe formé en partie d'érables et de platanes ».

C'est là que Gérin-Lajoie a passé les douze premières années de sa vie ; et le souvenir de ces lieux champêtres et poétiques a laissé dans sa mémoire une impression ineffaçable.

Son bisaïeul, qu'on nommait Jean Jarrin ou Gérin, vint au Canada vers 1750. Il paraît, d'après les renseignements qu'Antoine a pu

recueillir, qu'il était sergent dans un des régiments envoyés par la France pendant la guerre qui se termina par la perte du Canada.

Jean Gérin avait été présent au siège de Québec. Après la capitulation de cette ville, il résolut de s'établir dans ce pays, malgré l'avenir sombre qui se préparait. Dans ce dessein, il se rendit à Machiche, presque inhabité à cette époque, et y fit choix d'un lot de terre qui est resté jusqu'à ces dernières années aux mains de ses descendants.

C'était un homme excessivement gai, un bou-te-en-train et un *faiseur de tours*, comme on dit dans nos campagnes, ce qui lui avait mérité à l'armée le surnom de « Lajoie », qui a passé de père en fils jusqu'à la génération actuelle. On cite encore de lui dans le canton une foule de mots plaisants et de petites malices dont on lui attribue la paternité.

D'après ces faits, Gérin-Lajoie avait longtemps cru que son bisaïeul était originaire de la Gascogne, mais en feuilletant plus tard dans les registres de la paroisse d'Yamachiche, il trouva, à la date du 6 octobre 1760, le mariage de Jean Jarrin, fils de Joseph Jarrin et de Marie Courtin, ses père et mère, de la paroisse des Échel-les, dans le diocèse de Grenoble, et de Madeleine Grenier, fille de Joseph Grenier et de

Marie Gélinas, de la paroisse d'Yamachiche.

Jean Gérin continua à cultiver sa terre jusqu'à la fin de sa vie et mourut dans les premières années de ce siècle.

De son mariage étaient nés trois fils : Joseph, André, aïeul de l'auteur, et Alexandre.

Les descendants de cette famille sont aujourd'hui très nombreux.

André Gérin, ou plutôt Lajoie, nom sous lequel il était habituellement désigné, avait succédé à son père sur le bien paternel, et avait épousé, le 27 septembre 1790, demoiselle Rivard de La Glanderie, d'une famille importante de la paroisse de Saint-Léon, qui faisait alors partie de celle de la Rivière-du-Loup.

« Quoique mon grand-père n'eût pas eu l'avantage de recevoir l'instruction même la plus élémentaire, il était cependant, d'après tout ce que j'en ai entendu dire, un homme intelligent et très entreprenant. Par son industrie, son activité et son talent pour les affaires, il devint en peu de temps un des plus riches cultivateurs de la paroisse ; et quoiqu'il soit mort jeune, il put donner à tous ses enfants des positions aisées. Ses trois garçons furent bien établis et ses cinq filles se marièrent avantageusement. Ma grand'mère, dont je ne puis me rappeler le souvenir sans attendrissement, était d'une sen-

sibilité exquise et d'une piété exemplaire. Elle était très petite et délicate. Son seul plaisir était de soigner les malades, de faire l'aumône aux pauvres, de consoler les malheureux et de prier Dieu.

» Elle est morte le 5 juin 1845. Je me souviens qu'elle avait pour moi une vive affection et que son plus grand bonheur eût été de me voir prêtre.

» Mon père est né le 4 juillet 1801. Il est de taille moyenne (1). Je lui ressemble beaucoup pour la forme du corps, mais il a le nez aquilin et le teint plus blanc que moi. Sa santé, forte dans le principe, est devenue très délicate par suite d'extravagances qu'il a commises dans sa jeunesse. Il était toujours trop ardent au travail, et les imprudences dont je parle n'ont toujours été que des excès de zèle et de courage. Il est né avec un talent particulier pour la mécanique. Quoiqu'il n'ait jamais fait aucun apprentissage, et qu'il n'ait exercé régulièrement aucune branche d'industrie, il est extrêmement habile en tout ce qui se rattache aux ouvrages d'artisan. C'est ordinairement lui qui donne le plan des maisons et autres bâtiments qui se construisent dans le canton, surtout lorsqu'il s'agit de loger quelque pauvre. Son talent pour

(1) Ce passage des *Mémoires* a été écrit en 1849.

le calcul est surprenant. J'étais toujours stupéfait, lorsque faisant mes mathématiques au collège, je le voyais résoudre, en un instant et de mémoire, des problèmes que je lui proposais sur les équations. Il ne sait pourtant que juste lire et écrire ; car de son temps les écoles dans nos campagnes étaient rares, et les bons instituteurs l'étaient encore plus.

» Il a épousé, le 12 août 1822, mademoiselle Marie Aimable Gélinas, fille de Joseph Baptiste Gélinas, cultivateur influent de la paroisse d'Yamachiche. Elle pouvait avoir à cette époque dix-huit ou dix-neuf ans. Ma mère est une femme excessivement sensible. La moindre émotion lui fait venir les larmes aux yeux. Elle ne peut raconter aucun trait de vertu sans pleurer. Elle est pieuse sans affectation et possède toutes les vertus et toutes les qualités que l'on peut désirer dans une femme de ménage. Elle a beaucoup de talents naturels ; possède une mémoire heureuse, une belle et douce imagination, un jugement sûr qui en eussent fait une femme brillante, si elle eût été instruite. Mais son instruction se borne, comme celle de mon père, à la connaissance de la lecture et de l'écriture. Il ne peut y avoir personne avec qui je sympathise plus qu'avec ma mère. Je puis passer des journées entières à m'entretenir avec elle. Elle

devait être une jolie jeune fille dans son temps; mais les qualités de son cœur et de son esprit devaient faire oublier ces charmes extérieures.

» J'ai souvent entendu dire à ma mère que jamais, depuis le jour de son mariage, une seule parole n'est échappée à mon père qui fût de nature à lui causer la plus petite peine. De son côté, elle a toujours aimé son mari de l'affection la plus vive, et chaque instant de sa vie est consacré à son bonheur et à celui de ses enfants...

» La famille Gélinas, à laquelle je me rattache par ma mère, est originaire de la Saintonge et une des plus anciennes du pays. Dans le recensement des habitants de la Nouvelle-France, fait en 1666, on trouve comme habitant les Trois-Rivières, le nommé Étienne Gélineau, âgé de 42 ans, et son fils « Jean », âgé de 20 ans. Plus tard, dans le recensement de 1681, on remarque au cap de la Madeleine, près des Trois-Rivières, le nommé « Jean Gélinas », âgé de 37 ans, marié à Françoise de Charmenil, âgée de 29 ans et ayant déjà quatre enfants, Étienne, Benjamin, Françoise et Anne. Suivant un usage répandu, il paraît, parmi les premiers colons de ce pays, le premier garçon fut appelé simplement Gélinas, le second fut surnommé Bellemare, le troisième Lacourse, etc., et ils sont devenus les souches de familles aujourd'hui connues sous

ces différents noms, quoique se rattachant tous au même tronc.

» Mon grand-père, Joseph Baptiste Gélinas, qui est mort en 1852 à l'âge de 88 ans, descendait d'Étienne Gélinas. La famille de ce nom est fort répandue dans le district des Trois-Rivières. Mon grand-père seul, lorsqu'il mourut, laissait après lui environ cent cinquante enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ».

La famille des Gélinas n'a pas dégénéré dans le ménage de Gérin-Lajoie, père d'Antoine, car il n'a pas eu moins de dix-huit enfants. Le premier étant mort en naissant, Antoine, venu ensuite, a toujours été regardé comme l'aîné.

Dès son enfance, il se fit remarquer par son intelligence et son goût pour l'étude. A ces qualités il joignait une sensibilité si vive et un naturel si compatissant qu'on le voyait fondre en larmes à la moindre peine dont il était témoin. Timide jusqu'à la sauvagerie, il s'enfuyait et se cachait dès qu'il voyait venir quelque visiteur.

Le développement hâtif de ses facultés le portait à la réflexion et le rendait souvent rêveur. Sa grand-mère lui demandait alors s'il pensait à se marier : « Si je n'y pensais pas déjà, ajoute plaisamment Lajoie, je devais y penser longtemps, plus tard, avant de m'y décider ».

Après avoir écarté tous ses compagnons à l'école primaire du village, il prit quelques leçons de latin chez un M. Caisse, instituteur instruit, qui s'intéressa au progrès de son élève. Ce fut à cette époque que Gérin-Lajoie rencontra dans le clergé, comme au reste bien d'autres Canadiens distingués, un homme intelligent et dévoué qui comprit son talent, l'encouragea, s'appliqua à le développer dans l'espérance d'en faire un citoyen utile à son pays.

« Un jour (j'avais alors treize ans), M. Dumoulin, curé d'Yamachiche, m'amena chez lui, et après m'avoir fait promener longtemps avec lui dans son jardin en me faisant des questions sur toutes sortes de sujets, questions auxquelles je répondais avec toute la simplicité et la naïveté d'un enfant, il me dit que je devrais aller au collège, et de déclarer à mon père que s'il voulait m'y envoyer, lui, M. Dumoulin, paierait, chaque année, le premier trimestre de ma pension.

» Mon père consentit volontiers à cette proposition, et m'envoya la même année (septembre 1837) au collège de Nicolet, où j'entrai bravement en syntaxe. Mais je me trouvai bientôt fort embarrassé. Je n'avais jamais vu un dictionnaire, et je ne savais pas comment m'y prendre pour chercher les mots; je n'avais jamais fait ni

version, ni thème, et je n'étais guère en état de lutter avantageusement avec les autres élèves de ma classe. Aussi, dans le premier thème que nous fîmes, le régent me nota cinquante fautes, ce qui ne me laissa qu'un seul mot correct. Nous étions vingt et un dans ma classe. Pendant les deux premières semaines, je fus le vingt et unième ! Cela m'humiliait d'autant plus que jusque-là, aux écoles de ma paroisse, j'avais presque continuellement été à la tête de mes classes. Mais j'avais beaucoup d'émulation et je me mis à travailler avec ardeur. Enfin, la troisième semaine, je fus le sixième. Ce progrès me donna du courage et me fit faire de nouveaux efforts. Le reste de l'année, j'occupai généralement une des premières places et j'obtins plusieurs prix ».

✱ Gérin-Lajoie, continua ses études avec un succès toujours croissant, et fut bientôt reconnu pour l'élève le plus brillant qu'on eût vu jusqu'alors à Nicolet. Dès la fin de son année de belles-lettres, il versifiait avec une facilité étonnante. L'étude était devenue pour lui presque une fureur, selon sa propre expression, et il avait lu tout d'une haleine le *Cours de littérature* de Laharpe et plusieurs classiques français.

« Je passais tous mes jours de congé à lire ou à écrire des vers. Delille fut alors mon poète

favori ; sa sensibilité me faisait venir les larmes aux yeux. Je m'épris d'une amitié si vive pour ce poète que lorsque, plus tard, je lus le récit de sa mort, je ne pus m'empêcher d'éclater en sanglots. Je passais une grande partie de mes récréations à rêver sous les arbres ou au bord des ruisseaux. J'adorais la nature et un des plus beaux spectacles pour moi était de voir coucher le soleil.

» Pendant les vacances qui suivirent mon année de belles-lettres, j'avais rassemblé toutes mes pièces de poésie, et j'en avais formé un petit volume que je gardais comme les yeux de ma tête. Je ne les avais jamais lues à qui que ce fût. J'étais à cet égard d'une discrétion singulière. J'en composais chaque jour, mais personne ne les voyait...

» A mon arrivée au collège, cette année, un écolier de mes amis m'annonça, pour premier bonjour, que son frère, prêtre à Québec, avait lu une de mes pièces de poésie pendant la vacance. Cette nouvelle fut pour moi comme un coup de foudre. Je m'informai, je pressai, j'interrogeai ; enfin j'appris que la pièce en question était un petit poème intitulé : *Un déjeuner au collège*, dans lequel figuraient, comme acteurs, plusieurs écoliers que je désignais par leurs noms propres. La pièce était loin d'être achevée. Je frisson-

nais de tous mes membres, et dans mon désespoir et ma honte, j'allai sur-le-champ détruire mon petit volume de vers.

» Jurant, mais un peu tard, qu'on ne m'y prendrait [plus.

J'étais presque déterminé à ne plus faire de vers. J'interrogeai longtemps pour savoir comment on avait pu mettre la main sur ce malheureux petit poème que je considérais comme la cause de mon déshonneur. J'appris, un an plus tard, que mon manuscrit avait été copié par un régent pendant la nuit, à la demande spéciale du directeur, qui voulait savoir comment je faisais les vers. Ce régent en avait donné plusieurs copies à ses amis de Québec, de sorte qu'au bout de quelques mois, elle se trouvait connue de presque tous les anciens élèves de Nicolet, qui aimaient à y retrouver quelque chose des mœurs du collègue.

» Ce premier contretemps que j'éprouvai en littérature eut l'effet de me faire étudier la prose avec plus d'ardeur ».

La biographie de Gérin-Lajoie que nous avons citée plus haut dit de lui en parlant de cette époque :

« Il était à peine sorti de l'enfance que la muse de la poésie chantait à son oreille des vers qui coulaient de sa veine facile comme l'onde de la fontaine.

» Outre une foule de pièces fugitives, il écrivit, à l'âge de dix-huit ans, sa tragédie canadienne, *le Jeune Latour*, qui fut représentée au collège de Nicolet, et imprimée plus tard dans le *Répertoire national*.

» Parmi bien des défauts, des inexpériences, il y a dans cette pièce des scènes bien frappées, des mouvements de passion qui surprennent chez un adolescent, auquel le théâtre était complètement étranger, et qui n'avait eu sous les yeux que de rares modèles.

» Le passage de M. Lajoie au collège de Nicolet a fait époque dans le passé de cette institution.

» Un jour, durant le grand silence de l'étude, il entendit gronder le canon de Saint-Denis et de Saint-Eustache, les cris lointains de la révolution de 1837 parvenaient jusqu'à son oreille. Les victimes de l'échafaud pendaient à la corde fatale ; et il vit passer sur le fleuve les déportés canadiens qu'on traînait enchaînés sur la terre d'exil. Alors il détacha sa lyre suspendue aux grands pins de Nicolet, et il chanta, en pleurant, cette naïve ballade, si émue, si touchante dans sa simplicité, qu'elle est devenue la plus populaire de nos chansons canadiennes, puisque *la Claire fontaine* est d'origine française :

» Un Canadien errant, etc.

»Partout où il y a des Canadiens errants(hélas ! on en compte un demi-million !) la ballade du poète nicolétain retentit et rappelle aux exilés la patrie perdue. On l'a entendue frédonnée dans les rues de Paris, et elle a réveillé les échos des montagnes Rocheuses. Est-il un coin de l'Amérique du Nord où elle n'a pas été chantée ?

Parmi les professeurs de Nicolet se trouvait un homme d'un rare esprit, d'une plus rare érudition, et d'un cœur plus rare encore, l'abbé Ferland, l'aimable auteur de ces récits qui se nomment *le Labrador*, *l'Histoire de Gamache*, *la Gaspésie*, etc. ; sans parler d'une *Histoire du Canada* qui l'a placé au premier rang parmi nos annalistes. L'abbé Ferland, directeur des écoliers, fit de Gérin-Lajoie son ami plus encore que son élève : il l'éclaira de ses conseils, l'échauffa de son patriotisme et lui communiqua quelque chose de son désintéressement sacerdotal.

Ce fut sous ses auspices que Gérin-Lajoie fonda parmi les élèves, une *Société littéraire et de discussion* qui existe encore à Nicolet, où elle a exercé la plus heureuse influence sur les études.

Il est assez curieux de lire dans quelle disposition d'esprit Gérin-Lajoie termina son cours classique. Aimé et admiré de ses condisciples, parmi lesquels il ne comptait que des amis, choyé de ses maîtres dont il était l'orgueil, déjà

signalé par les feuilles publiques comme une des espérances de l'avenir, pouvait-il échapper aux illusions, aux rêves de gloire et de fortune ?

« J'étais bercé d'espérances chimériques, je faisais des rêves ambitieux, je voulais servir mon pays, lui consacrer une vie active et pleine d'un dévouement filial. Car, dès le moment que mon caractère commença à se développer, je sentis mon cœur battre au seul nom de patrie. Combien de fois, alors que je ne comptais encore que quinze ou seize ans, n'ai-je pas, le soir, dans mon lit, versé des larmes silencieuses sur le sort de ce pauvre Canada ! Oh ! quelle sollicitude ses destinées excitaient dans mon jeune cœur ! Je l'aimais de l'amour le plus désintéressé, et tout enfant que j'étais, j'eusse volontiers sacrifié ma vie pour son bonheur. Pendant toutes mes études, je n'eus pas d'autre amante que cette chère patrie ; mes chants ne roulaient que sur elle, mes poésies de toutes sortes lui étaient consacrées. Dès lors je me suis dit : j'embrasserai l'état qui m'offrira le plus de chance d'être utile à mes compatriotes, pendant les quelques années que j'aurai à passer sur la terre. Puis je bâtissais dans mon imagination un avenir qu'eût envié l'homme le plus indifférent. Ne connaissant rien du monde, je n'en étais que plus à l'aise pour bâtir des châteaux en Espagne. Mais pour

la réalisation de tous mes rêves de jeune homme, je comptais sans la fatale nécessité de gagner sa vie. Oh ! que l'on est heureux au collège d'ignorer ce que c'est que l'argent ! Élevé sous ces toits paisibles dans l'ignorance de toutes les choses de la vie, l'enfant se livre avec insouciance à ces jouissances de l'esprit qui constituent le bonheur le plus pur. Tout lui semble beau dans le monde, tout lui semble riant. O illusion ! que ne dures-tu toujours !

» Cette fatale nécessité de travailler pour vivre a fait le tourment d'une grande partie de mon existence. Elle a ruiné ma santé, tué mon imagination. Avec quelque fortune, j'aurais été hardi, actif, plein de gaieté et d'ambition ; sans argent, j'ai été timide, morose, n'osant rien entreprendre, craignant même de me montrer dans la société !

» Mais ce n'est pas ici le moment de raconter mes déboires. Le récit des premières années que j'ai eu à passer dans le monde fera connaître une partie des traverses que doit surmonter le jeune homme sans fortune qui veut étudier une profession.

» Mon cœur et mon esprit ont eu à passer par bien des phases différentes avant d'arriver où ils en sont aujourd'hui .....

.....»

Décidé à faire la conquête d'une robe d'avocat, Gérin-Lajoie profita de l'offre que lui faisait un de ses anciens amis de collègue, admis depuis quelques mois à la pratique de la loi à Montréal, de le prendre sous brevet, tout en le laissant libre d'employer à son gré les années de son stage, et il résolut d'aller d'abord passer deux ans aux États-Unis.

Son but principal était d'y étudier l'anglais et de gagner une somme suffisante pour lui permettre de continuer ses études légales ; mais beaucoup d'autres projets chimériques lui passaient par la tête. Par exemple, il devait au bout de quinze ou dix-huit mois, s'embarquer pour l'Europe où il s'appliquerait à étudier la politique et la littérature. L'idée littéraire marchait à côté de l'idée politique. A Paris, il étudiait le journalisme, puis il revenait au Canada, avec une vaste somme de connaissances en tous genres. Alors il fondait un journal français à Montréal ou à Québec et prenait une part active à la politique de son pays, en ne travaillant toujours que pour l'honneur et la gloire.

« Je me complaisais, ajoute-t-il, dans ces rêves que mon défaut d'expérience me faisait croire réalisables.

» Pauvre écolier que j'étais ! j'ignorais qu'il est mille fois plus difficile pour le jeune homme ins-

truit, mais pauvre et sans amis puissants, de gagner sa subsistance, qu'il ne l'est au manoeuvre ignorant qui peut disposer du travail de ses bras.

» Je m'ouvrais avec complaisance à mes amis intimes et je leur détaillais tous mes projets ; je paraissais si heureux d'avance que personne n'osait me dissuader. Mes directeurs eux-mêmes trouvaient que c'était le meilleur parti que j'avais à prendre. J'avais même tellement exalté un de mes voisins d'étude qu'il me demanda comme une faveur de partir avec moi ».

On croirait peu à la réalité de ces imaginations, si Gérin-Lajoie lui-même n'en avait pas fait le récit ; mais on s'étonne davantage de la naïveté et de l'inexpérience de ses directeurs qui l'encourageaient dans cette voie, et n'y trouvaient rien que de naturel et de possible.

On touche ici du doigt un des défauts de notre système d'enseignement, le manque de ce sens pratique qui est trop développé peut-être chez nos voisins, mais ne l'est pas assez chez nous. La même lacune se faisait sentir au collège de Sainte-Anne à l'époque de notre cours classique. Sans doute les études s'y sont réformées depuis ; ont-elles cependant pris une direction plus pratique, mieux en harmonie avec les exigences actuelles ? l'avenir le dira. Quoi qu'il

en soit, nous aurons garde de nous ériger en censeur. Dans notre heureux pays, la moindre réserve sur certains sujets semble une témérité. Il faut toujours dire comme ce critique d'art en présence de la *Transfiguration* de Raphaël : « Ici, on ne critique pas, on admire ».

« Je partis, raconte Gérin-Lajoie, de la maison de mon père le 13 août 1844, pour me rendre aux États-Unis. J'avais quinze piastres dans ma bourse ; n'ayant voulu accepter que cette somme, qui me suffisait amplement pour me rendre à ma destination, persuadé qu'une fois rendu, je n'aurais qu'à m'offrir pour gagner autant et plus d'argent qu'il ne m'en faudrait pour subsister.

» Lorsque je fis mes adieux à ma famille, ma mère pleura beaucoup ; et ce n'était pas sans raison. N'ayant aucune expérience de la vie, à peine âgé de vingt ans, je partais pour un voyage lointain, sans guide, sans protecteur, et presque sans argent. Cependant, tout rempli de mes projets chimériques, je partais le cœur gai.

» Mon père vint me conduire en voiture jusqu'à la petite ville des Trois-Rivières, à six lieues de notre demeure, où je devais prendre le vapeur qui me conduirait à Montréal.

» Cette petite ville, qui compte à peine quel-

ques mille âmes, me parut immense. Je n'avais vu jusqu'alors que le village de ma paroisse et celui de la paroisse de Nicolet où se trouve le collège. Le soir je me promenai dans toutes les rues jusqu'à ce que la fatigue ne me permît plus de marcher. En passant dans une petite rue silencieuse, je fus surpris d'entendre chanter une des chansons que j'avais faites au collège. Je me détournai, et j'aperçus une jeune mère qui endormait son petit enfant sur ses genoux en chantonnant :

» Un Canadien errant, etc.

» J'en éprouvai une sensation agréable ; c'était contre mon ordinaire, car généralement, chaque fois que j'entendais lire de mes vers ou chanter de mes chansons, je ressentais un malaise, un embarras inexprimable.

» Il faut qu'il y ait dans les mots, ou plutôt dans l'air de cette chanson quelque chose qui touche le cœur ; car je l'ai entendu chanter en divers endroits du Canada et aux États-Unis.

» Mon père, qui possède pourtant beaucoup de résolution et ne s'alarme pas inutilement, était cette fois tout nerveux. A minuit je lui serrai la main, je l'embrassai, et je m'embarquai pour Montréal.

» En passant à Sorel, je trouvai mon ami de

collège, Vassal, qui s'était déterminé à partir avec moi, et qui m'attendait sur le quai.

» C'était un cœur franc, généreux, chaud, plein de gaieté et de courage ; et je n'étais pas fâché de l'avoir pour compagnon. Sa fortune était juste double de la mienne. Il emportait trente piastres au lieu de quinze. Il voulut tout de suite faire bourse commune ; mais je m'y refusai résolument, ne voulant pas me charger d'un trop fort capital.

» Le 14 août, à sept heures du matin, nous débarquions tous deux sur les quais de Montréal. L'aspect de cette grande ville, les vastes magasins en pierre qui bordent les quais, les navires dans le port, et tous les édifices publics, églises, palais de justice, marchés, bourses, banques, qui dominaient au loin cette multitude de maisons qui se touchaient et dont les rangées n'étaient séparées que par des rues étroites, le grand nombre de personnes affairées qui allaient et venaient de tous côtés, tout cela, qui était nouveau pour moi, me jeta dans une espèce de trouble dont je ne pouvais revenir.

» Je m'étais proposé de voir mon ami Loranger, avocat, qui devait me prendre en qualité de *clerc* à son bureau ; mais comment le trouver parmi cette foule et dans ce labyrinthe de rues ? Après avoir erré quelque temps, je sentis le be-

soin de me retrouver au grand air, je souffrais déjà, j'étouffais dans cette atmosphère. Mon compagnon me proposa de partir de suite pour les États-Unis, et j'y consentis sans songer que c'était folie de m'éloigner ainsi de Montréal sans passer brevet, sans prendre conseil de personne ; je m'en repentis plus d'une fois durant mon court voyage.

» Nous traversâmes à Laprairie, où nous prîmes le chemin de fer qui nous conduisit à Saint-Jean.

» Dans l'après-midi, nous nous embarquâmes sur le bateau à vapeur qui devait nous débarquer à Whitehall, État de New-York.

» J'oubliais de dire qu'avant de laisser tout à fait la terre canadienne, nous eûmes à faire changer nos billets de banque américains. Deux Canadiens, habitant depuis plusieurs années les États-Unis, et qui, revenant de visiter leurs parents dans la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets, se trouvaient à monter sur le même bateau que nous, nous avertirent de prendre cette précaution.

» Nous nous rendîmes donc chez un agent de change américain, dont le bureau se trouvait tout auprès. Nous remîmes nos quelques piastres à cet agent qui s'empressa de nous donner en retour différents billets de banque, après avoir retenu l'escompte ordinaire.

» De retour au bateau, nos compatriotes canadiens, qui avaient plus d'expérience que nous, nous dirent que nos billets de banque ne valaient rien, et se donnèrent la peine de venir avec nous chez l'agent de change, et l'obligèrent, en le pressant et le menaçant, de reprendre ses billets et de nous payer en or. Ce fut là le premier contretemps financier que nous éprouvâmes ; et ce n'était pas le dernier. Nos deux compatriotes qui voyagèrent avec nous jusqu'au lendemain matin, nous donnèrent à ce sujet des conseils et des recommandations qui nous furent bien utiles plus tard.

» La multiplicité des banques américaines, le grand nombre d'entre elles qui, chaque année, font banqueroute ou suspendent leurs paiements, pendant qu'une partie de leurs billets sont en circulation, tout cela joint au manque d'honnêteté qui existe chez presque toutes les classes, et en particulier chez la classe marchande et les gens d'affaires, met à chaque instant le voyageur dans l'embarras et l'expose à se faire duper.

» Je ne me rappelle plus le nom du vapeur qui nous porta sur le lac Chamulain jusqu'à Whitehall, mais je le trouvais magnifique. Nous dûmes cependant, par économie, passer la nuit sur le pont auprès de nos valises.

» J'avoue que ce genre de privation ne m'al-

lait guère. Je préfère me priver de manger que de me priver de dormir. L'insomnie me donne le *spleen*. Et, cette nuit-là encore, je ne pus fermer l'œil, je fus même légèrement affecté du mal de mer.

» Le lendemain matin, un peu après le lever du soleil, nous étions à Whitehall : nous touchions la terre classique de la liberté !

» Nous descendîmes à une vaste auberge tenue par un Canadien du nom de Benoît.

» On nous conseilla d'attendre jusqu'au lendemain matin pour continuer notre route, parce que les bateaux de l'opposition qui partaient ce jour-là de Whitehall pour Troy, transportaient les voyageurs pour la moitié du prix ordinaire.

» Nous suivîmes ce conseil ; nous achetâmes nos *tickets* pour le lendemain et nous passâmes tout le jour à rire, badiner, et faire toute sorte de projets tous plus ou moins ridicules.

» Le lendemain, au départ des steamboats, je me mis en quête de mon compagnon de voyage ; mais inutilement, il n'était nulle part. Ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure, et après le départ des bateaux, que je le trouvai dans une chambre à coucher, entre les bras de Morphée.

» Nous ne pouvions attendre plus longtemps et nous prîmes un autre bateau, où nous eûmes à payer de nouveau le prix de notre passage,

ce qui, vu l'état de nos finances, n'était rien moins qu'agréable.

» A cette époque, le trajet de Whitehall à Troy se faisait par le canal appelé canal Champlain. Les bateaux étaient traînés par des chevaux qui longeaient les bords du canal. A chaque instant, nous avions à passer sous quelque pont ; le conducteur criait *bridge*, et nous avions tous à nous prosterner pour éviter un choc trop brutal. Plus d'une fois, mon compagnon de voyage qui était généralement distrait, faillit se faire assommer.

» Le mot *bridge* (pont), était du grec pour nous, et pour lui encore plus que pour moi. Notre ignorance de la langue anglaise, et notre curieuse manière de prononcer le peu de mots que nous connaissions, donna lieu, de temps à autre, à des scènes assez comiques.

» Chaque fois que mon compagnon avait à demander le prix de quelque objet, il demandait invariablement : *How much do you pay ?* ce qui ne faisait pas du tout l'affaire des vendeurs. On se moquait généralement alors de lui et il avait le tort de se fâcher, quoiqu'il fût d'une nature très pacifique.

» La colère était loin d'améliorer son anglais. De mon côté, je fus assez longtemps avant de pouvoir me faire donner du cidre, parce que je

prononçais toujours le mot à la française *ceeder*, au lieu de prononcer *sayered*.

» Notre ignorance de la langue anglaise nous rendit cette journée ennuyeuse.

» Il y avait sur le bateau quelques jolies Américaines dont le babil paraissait charmant, et qui étaient sans cesse entourées d'admirateurs. Dans d'autres cercles, composés d'hommes seulement, on s'amusait à parler politique, manufactures, agriculture, tarifs, esclavage, liberté, etc., et on pouvait voir par le ton des discoureurs que les discussions étaient très animées.

» Enfin, vers neuf heures du soir, nous arrivâmes à Troy. C'est une petite ville d'assez jolie apparence, et où résidaient un grand nombre de Canadiens-Français. Nous logeâmes dans un hôtel tenu par un nommé Joubert.

» Le lendemain matin, qui était un dimanche, nous entendîmes la basse messe dans une charmante petite église, où nous eûmes le bonheur de voir un grand nombre de compatriotes.

» Après la messe, nous partîmes pour Albany, situé à environ deux lieues de Troy.

» Notre véhicule était d'une diligence traînée par deux chevaux, avec des sièges pour six personnes.

» Nous nous trouvâmes assis en face d'une jolie fille, aux grands yeux noirs, que j'avais déjà vue sur le bateau de Whitehall. Elle s'aper-

cut facilement que nous sortions tout frais du collège, et elle parut s'amuser à nos dépens. Elle prenait plaisir à nous lancer des œillades et à nous effrayer par une tenue et des manières qui n'indiquaient nullement la réserve d'une personne bien élevée.

» Ici encore mon compagnon, malgré sa bonhomie ordinaire, se fâchait tout rouge et menaçait de laisser la voiture.

» Mais cette contrariété, si c'en était une, fut de courte durée, puisqu'au bout d'une heure nous étions au centre de la ville d'Albany, l'ancienne Orange des Français, et actuellement la capitale de l'État de New-York.

» Il faisait une chaleur accablante, et tout ce que nous pûmes faire fut de nous abriter sous le portique d'une grande hôtellerie, située sur le bord de l'eau et d'y attendre tranquillement le départ du vapeur qui devait nous conduire à New-York.

» A cinq heures du soir, nous nous embarquâmes dans un vaste bateau à vapeur, ressemblant à un palais. Nous étions éblouis de tant de magnificence. Il était encombré de passagers. Comme les billets de première classe n'étaient que d'un écu, nous résolûmes de prendre chacun une cabine, afin, cette fois, de ne point passer la nuit blanche.

» Le trajet ne nous offrit rien d'extraordinaire, vu que la plus grande partie s'accomplit de nuit.

» A notre lever, le matin, nous éprouvâmes encore un de ces petits contretemps qui ne sont rien pour les touristes ordinaires, mais qui sont des événements pour le pauvre jeune homme qui sent à chaque pas sa bourse s'amincir d'une manière effrayante.

» En nous couchant, nous avions laissé nos bottes près de nos lits. Un domestique nègre les avait cirées et nous les présenta le matin en nous demandant à chacun un *shilling* ; un chelin ! c'était une somme exorbitante pour nous qui, au collège, faisons faire la même besogne pour deux sous. Nous nous rebiffâmes, protestant que la chose avait été faite sans ordre de notre part, et que la demande n'était rien moins qu'une exaction. Cependant, comme la discussion devenait excessivement désagréable, nous finîmes par offrir une pièce de vingt-cinq cents, ce qui fut accepté de suite et sans hésitation.

» Nous pensions avoir obtenu une réduction considérable. Ce ne fut que quelques jours plus tard que nous apprîmes que le *shilling* de New-York ne valait que 12½ cents, et qu'en conséquence, nous avions satisfait pleinement à la demande de notre cireur de bottes.

• Bien que nous ne mangions que juste assez pour ne pas laisser crier l'estomac, et que les comptoirs des auberges et des *bar-rooms* n'eussent jamais eu l'honneur de faire notre connaissance, nos fonds diminuaient à vue d'œil, si bien qu'en arrivant dans la grande cité, nous crûmes prudent de n'aller pas loger à l'*Astor House*.

• On peut juger qu'au moins nous n'étions pas des chevaliers d'industrie, et que nous étions loin de nous faire illusion sur nos ressources pécuniaires.

• A la vue de New-York, de ce vaste amas de maisons formant plusieurs milles de long, et contenant plusieurs mille âmes, nous sentîmes nos espérances se ranimer, nous disant que nous serions bien malheureux, si au milieu de cette immense population, nous ne trouvions pas à assurer notre existence.

• C'est pourtant là que commencèrent nos désenchantements et que s'écroulèrent les magnifiques châteaux en Espagne que nous avions construits.

• Nous séjournâmes trois jours dans cette grande cité, et ces trois jours furent probablement les plus pénibles que j'aie eu à passer, pour la raison que jusque-là, je ne m'étais nourri que d'illusions et de chimères, et que je me vis transporté dans un monde tout différent de

celui que j'avais rêvé. Ce fut un éveil affreux. Tomber tout à coup d'une campagne du Bas-Canada dans la ville de New-York, la première ville de l'Amérique, c'est un changement qui peut intéresser ceux qui ont le goût des contrastes ; mais pour l'écolier novice, s'y aventurer, sans ressource et sans expérience, c'était une imprudence, pour ne pas dire une folie. Qu'on se fasse une idée de notre position ! Nous étions au milieu de New-York, sans un seul ami, sans une seule connaissance. Avec cela, nous n'avions pas la moindre recommandation, à part quelques certificats de respectabilité et de capacité signés par nos professeurs et les principaux magistrats de nos localités, dont les noms étaient du chinois pour les habitants de New-York !

» Admettons aussi que notre extérieur n'était guère de nature à nous conquérir des admirateurs. J'avais l'air excessivement timide, et j'étais complètement dépourvu de manières. Quant à ma toilette, quoiqu'elle fût assez propre, et suivant les dernières modes de ma paroisse, je ne jurerais pas qu'elle fût à la mode de New-York.

» C'était des détails que je croyais indignes de l'attention d'un homme sérieux, et il est probable qu'assez souvent pour l'œil exercé d'un dandy, ma mine devait friser le ridicule.

» Une toilette soignée, irréprochable, beaucoup d'assurance, des manières aisées, sont cependant partout des choses de la plus grande importance pour celui qui se met en quête d'une situation.

» Nous prîmes logement dans une auberge d'assez modeste apparence, mais qui nous parut propre et respectable. Elle était tenue par un Allemand.

» Lorsque nous lui annonçâmes que nous étions Canadiens, il y eut presque un sourire d'incrédulité sur ses lèvres. On n'avait vu jusqu'alors que des Canadiens sans éducation ; et nous reçûmes force compliments sur l'élégance et la pureté de notre langage.

» Cette auberge était assez près du débarcadère. Mais le cocher qui nous y avait conduits, avait eu le soin de nous faire accomplir un long circuit, afin de pouvoir nous extorquer un piastre. Je dois à la justice de dire que, pendant les trois jours que nous passâmes dans cette auberge, où le principal commis parlait très bon français, nous fûmes traités avec beaucoup d'égards et de libéralité.

» La table était bonne. Mais un inconvénient grave à mes yeux, c'est qu'il n'y avait que deux ou trois grandes chambres à coucher, contenant chacune une demi-douzaine de lits, et que de cet-

te manière, il fallait se résigner à dormir à côté de personnes qui nous étaient totalement étrangères.

» La seule chose que j'avais à faire pour gagner ma vie, était de donner des leçons de grammaire et de littérature.

» Je commençai par faire une visite au rédacteur du *Courrier des États-Unis*, que je connaissais de réputation. Je lui dis en peu de mots quel était mon dessein. Il me répondit avec beaucoup de politesse et de bienveillance, mais ne put me cacher qu'il me serait fort difficile de rencontrer ce que je cherchais. « New-York, » me dit-il, est probablement, en Amérique, l'endroit où se trouve le plus grand nombre de Français inoccupés. Vous feriez mieux d'aller dans les campagnes environnantes ».

» Il finit cependant par me donner l'adresse d'un ancien professeur de français, dont j'ai oublié le nom (peut-être Gauvin), qui avait sa résidence sur la grande rue Broadway. Je m'y rendis immédiatement et fus reçu avec une aménité vraiment touchante. J'expliquai le but de ma visite. Ce professeur était un vieillard aux cheveux blancs, d'une apparence très respectable. Il m'écouta avec attention, me fit différentes questions pour s'assurer de l'étendue de mes connaissances, et me demanda de quelle partie de la France je venais ?

» Je m'empressai de lui dire que j'étais un Canadien et que je n'avais jamais reçu d'autre instruction que celle qui se donne dans nos collèges du Bas-Canada. Nous étions fiers de notre nationalité ; et chaque fois que l'occasion s'en présentait, nous la proclamions avec emphase.

» Il me parut surpris, et m'assura que je prononçais le français comme un Lyonnais. Mais il me déclara que si je voulais réussir, je devais laisser croire que j'étais un Français, parce qu'on ne croirait jamais, à New-York, qu'un Canadien pût enseigner la langue française.

» Ce bon vieillard m'encouragea beaucoup cependant et me fit entendre un langage bienveillant et presque affectueux, et à l'heure où j'écris, j'en ressens encore une vive reconnaissance.

» Il m'adressa, à son tour, à un Dr Côté, qui venait comme moi du Canada, et qui donnait des leçons de français à un petit nombre d'élèves.

» Je vis ce dernier, et je n'eus aussi qu'à me féliciter de son accueil. Mais il ne put m'offrir aucun encouragement. Il me conseilla même de laisser New-York et de visiter les campagnes environnantes.

» Il m'adressa toutefois à un prêtre français du nom de Lafond ; ce dernier me renvoya à un autre, et cet autre à un autre, et tous s'accor-

daient à me dire que mes efforts seraient inutiles, que les situations comme celle que je cherchais, étaient déjà encombrées, que je ferais beaucoup mieux de m'éloigner.

» Chaque soir, je revenais à mon logis, mort de fatigue, car la chaleur, à cette époque de l'année, était écrasante ; mais mon esprit était encore plus fatigué que mon corps, j'étais complètement désillusionné ; l'inquiétude s'emparait de moi, et malgré toute ma lassitude, je ne pouvais dormir.

» Il faut avoir passé par une pareille situation pour comprendre ce qu'elle a de pénible.

» Mon compagnon désirait trouver une place de commis et cherchait de son côté pendant tout le jour. Mais, chaque soir, nous revenions aussi tristes l'un que l'autre. Il ne savait pas l'anglais, et n'avait aucune expérience du commerce ; on ne voulait même pas le prendre pour sa nourriture.

» Je fus tenté, le troisième jour, d'offrir aussi mes services dans une maison de commerce ; j'entrai à cet effet successivement dans douze ou quinze magasins de livres ; ayant une bonne mémoire, aimant beaucoup les livres, je pense qu'en peu de temps j'aurais pu faire un bon commis libraire.

» Mais on n'avait besoin de personne, et par-

tout je fus rebuté. On me répondait généralement par un *non* très sec.

» Il est vrai que je devais avoir l'air bien peu propre à faire un commis. Ma tournure derrière un comptoir n'aurait certainement eu rien d'invitant.

» L'égoïsme qui régnait dans toutes les classes de cette population, nous glaçait. C'était du nouveau pour nous, et du nouveau d'un genre terrible.

» Tout en faisant nos courses, cependant, nous pûmes observer un peu les curiosités de la ville. J'admirais beaucoup le *Park* et surtout la batterie, et j'aurais aimé pouvoir me promener à loisir sous ses frais ombrages.

» Décidés d'aller chercher fortune ailleurs, nous partîmes de New-York dans un bateau à vapeur qui nous conduisit par la rivière de l'Est et le *Sound*, de Long Island jusqu'à Stoningen, petit village de l'État du Connecticut, où nous fîmes station. Ce village n'était pas assez important pour que nous puissions y trouver de l'emploi ; mais nous y prîmes logement dans un hôtel respectable, et de là je visitai plusieurs villages voisins. Je fus partout accueilli aussi poliment que je pouvais m'y attendre ; mais je ne trouvai d'emploi ni pour moi, ni pour mon ami. Mon titre seul de Canadien-

Français, dont j'avais soin de me glorifier, suffisait pour me faire rejeter.

» Un ministre protestant, du nom de Wood, me fit un accueil tout à fait bienveillant et que je n'oublierai jamais. C'était un bel homme qui portait sur sa physionomie l'empreinte de la paix et du bonheur. Il savait assez de français pour comprendre mes certificats. Il me fit dîner chez lui, me parla longuement de religion, de politique et me conduisit ensuite chez les principaux citoyens du village. Mais les jeunes demoiselles auxquelles je fus présenté, s'aperçurent bien vite que je ne pourrais guère enseigner autre chose que la grammaire et ne furent, par conséquent, nullement entichées de moi.

» Je retournais chaque soir à Stonington, et racontais à mon ami mes aventures de la journée. Il riait le plus souvent aux éclats et m'invitait à prendre un verre de quelque breuvage fortifiant. Pour lui, disait-il, chaque fois qu'il en prenait, il était « au-dessus de ses affaires ». Mais j'avais le dédain le plus prononcé pour les boissons enivrantes, et je préférais envisager ma situation de sang-froid.

» Lorsque j'avais quelque temps à moi, j'allais m'asseoir sur le bord de la mer, où je me livrais à mes rêves de poète. Je résolus, un jour, de me rendre jusqu'à Providence, capitale de

l'État de Rhode-Island, pour y tenter un dernier effort, mais j'étais déjà tristement désenchanté.

» Je me souviens encore que rendu à mon hôtel, je m'étendis sur un lit, et ne pouvant dormir, je me mis à lire les *Aventures de Télémaque* que j'avais avec moi ; j'étais presque porté à envier son sort. Je n'aurais pas été fâché au moins de tomber tout à coup sous la protection d'un Mentor ».

En ouvrant le beau poème de Fénelon, Gérin-Lajoie était amené malgré lui, comme on le voit, à faire des comparaisons entre son voyage d'aventures et les aventures de Télémaque. Il y avait également entre son caractère et celui de l'auteur, des traits de ressemblance qui expliquent sa prédilection pour le livre et l'admiration qu'il eut toujours pour le grand écrivain. Gérin-Lajoie avait toute la sensibilité et la douceur de Fénelon, avec quelque chose de son esprit chevaleresque et de sa nature poétique.

Il n'eut pas alors le bonheur qu'il souhaitait de rencontrer un guide comme celui de Télémaque, quoique peu d'hommes eussent mieux profité que lui de ses conseils ; mais il s'étudia toute sa vie à acquérir ses lumières, sa sagesse, sa prudence ; et ceux qui l'ont connu de près savent jusqu'à quel point il s'était approché de ce beau modèle.

« Le lendemain, en me promenant dès le matin dans les rues de la ville, j'aperçus sur une porte le nom de « Dr Leprohon ». Je connaissais le Dr Leprohon de réputation ; c'était un Canadien, neveu de notre ancien directeur au collège de Nicolet. Je frappai avec empressement à la porte, et je montai à l'*office* du docteur, où je le trouvai et me présentai sans plus de cérémonie. On ne saurait croire tout le bonheur que j'éprouvais à voir une figure canadienne, à presser la main d'un compatriote, après seulement quelques jours d'absence de la patrie. Je lui fis part de mes projets qu'il était en état de comprendre, parce qu'il avait lui-même parcouru les mêmes sentiers.

» Je lui parlai de mon intention de passer en France.

— Si vous avez seulement cent louis dans votre poche, me dit-il, je vous conseille de traverser la mer.

» Grand Dieu ! si ces chiffres étaient pour quelque chose dans la balance de mes fonds, c'était en retranchant les deux zéros. Je ne voulus pas lui confier mes inquiétudes, mais je lui exprimai le désir d'apprendre l'anglais, tout en donnant des leçons de français. Alors il m'écrivit l'adresse d'un Canadien du nom de Fortin qui enseignait cette langue à l'université de Providence.

» Je ne l'y trouvai pas ; mais dans l'après-midi, en longeant une des grandes rues, je vis un bel homme, mis avec beaucoup d'élégance, traverser tout à coup la rue et me demander d'un air gracieux si je n'étais pas un Canadien.

» Je répondis que oui. C'était M. Fortin. Ce compatriote avait autrefois pratiqué comme avocat à Québec.

» Il s'empressa de m'inviter à entrer chez lui. Je lui fis part de mes intentions, mais il me déclara sans détour que j'avais fait une folie en quittant le Canada. Déjà il me connaissait un peu par ce que les journaux avaient raconté de mes exploits de collègue, et il me dit que je n'avais aucune chance de succès aux États-Unis où les professeurs de français pullulaient ».

Ce franc parler aurait décidé Lajoie à rebrousser chemin si un sentiment d'amour-propre ne l'avait retenu. Il se rendit jusqu'à Boston, toujours en quête d'emploi, rencontrant toujours les mêmes rebuffades. Là il ne put y tenir davantage ; il ne restait plus que quatre piastres au fond de son escarcelle. Son ami Vassal, plus persévérant que lui, était résolu à tenter fortune coûte que coûte. Gérin-Lajoie lui annonça sa résolution de retourner à New-York, et de là reprendre la route de Montréal dès qu'il en aurait les moyens.

A New-York, ses dernières démarches furent aussi infructueuses que les premières.

« J'allai même, dit-il, offrir mes services au millionnaire Astor, qui me répondit qu'il avait déjà plus d'employés qu'il ne lui en fallait.

» Enfin, le pasteur Lafond m'adressa à un marchand français, qui me renvoya à son tour à mon compatriote Robillard, jeune homme de Montréal, qui tenait une boutique d'agent de change quelque part dans Fulton street.

» Je me fis connaître à M. Robillard, je lui montrai ma tragédie que j'avais en manuscrit dans ma poche, et je le priai de m'indiquer quelque moyen de me procurer des ressources suffisantes pour me permettre de retourner à Montréal.

» Il me connaissait déjà un peu, ayant l'habitude de lire *l'Aurore des Canadas*, qui avait parlé de moi avec beaucoup d'éloge. Il m'offrit de me prêter deux piastres pour lesquelles il me fit signer une traite sur M. Barthe. Comme j'étais bien décidé de remettre cette somme aussitôt après mon retour, je consentis à cette transaction, sauf à m'excuser plus tard auprès de M. Barthe.

» Avec cette somme, et le produit de quelques livres que je vendis, je réussis à revenir à Montréal.

» On était au 30 août ; mon voyage avait duré

dix-sept jours. C'était bien court, mais ces dix-sept jours avaient suffi pour chasser de mon esprit toutes les chimères qu'il avait nourries depuis plusieurs années.

» En débarquant du bateau qui m'amena par le lac Champlain jusqu'à Saint-Jean, mon premier soin fut de me rendre à l'église et d'y faire une prière. Jamais je n'avais prié avec autant d'onction et de ferveur.

» Malgré ma pauvreté et mon isolement, je me sentais heureux, car je me retrouvais au pays ; cependant, ce bonheur n'était que passager, car d'autres contretemps m'attendaient encore.

» J'étais bien résolu de ne pas m'adresser à mes parents, qui auraient certainement fait les plus grands sacrifices pour me venir en aide, s'ils eussent pensé que j'avais besoin de leur secours. Mais quoiqu'ils ne fussent pas pauvres, ils avaient tant d'autres enfants à établir, que je ne voulais plus qu'ils s'occupassent de moi.

» Ainsi j'étais seul, sans protecteur, sans argent. On peut juger de l'embarras de ma position, surtout si l'on songe que je venais de quitter le collège, et que jusqu'alors je n'avais jamais eu à penser au lendemain. Ajoutez à cela que j'étais timide, complètement dépourvu d'intrigue et toujours défiant de moi-même. Mon ap-

parence extérieure n'annonçait rien qui pût prédisposer en ma faveur. J'avais à subvenir moi-même à mon existence, c'est-à-dire à gagner au moins ma pension et mon entretien, tout en étudiant une profession *libérale*.

» Je me rendis tout droit chez mon ami Loranger, la seule personne que je connusse à Montréal. Il demeurait alors au n° 20, rue Sanguinet, dans une maison qui a été incendiée en 1849. Il avait avec lui toute sa famille, se composant de sa mère, trois frères et deux jeunes sœurs.

» Enfants de la même paroisse, Loranger et moi nous avons été amis d'enfance, amis de collègue ; nous avons correspondu régulièrement. Il y avait entre nous sympathie de plus d'un genre, et s'il avait été riche alors, il m'aurait certainement épargné bien des embarras. Mais il faisait à peine lui-même assez pour subsister, et il était trop pauvre et trop nouvellement établi pour pouvoir exercer la moindre influence sur ma destinée. Comme Mme Loranger gardait chez elle quelques pensionnaires, je fus accueilli au même titre, avec autant de délicatesse que d'empressement. Loranger, qui aimait beaucoup à rire, eut un plaisir infini à m'entendre, le soir de mon arrivée, lui faire le récit de mes aventures. Il riait sans cesse aux éclats ; et cette

manière de prendre la chose me fit du bien, car elle m'aida à supporter mes revers avec plus de philosophie. Enfin, après avoir été pendant dix-sept jours en butte à la froideur et à l'égoïsme, il me sembla me trouver de nouveau comme en famille, et ce fut du côté du cœur un grand soulagement.

» Je me rappelle encore combien le bruit des voitures, le mouvement des rues, et cette activité fiévreuse qui régnait dans la ville, me déplaisaient ; déjà je soupirais après la vie paisible et poétique de la campagne.

» Mon premier soin fut d'écrire à mes parents que j'étais à Montréal, en parfaite santé et sur le point de commencer l'étude du droit. Je trouvais moyen de faire une longue lettre sans dire un mot de mon expédition ; de sorte qu'ils furent obligés de m'écrire pour me demander si j'avais été aux États-Unis. Mon but était de leur ôter toute inquiétude sur mon compte, quoiqu'il s'en fallût beaucoup que j'en fusse exempt moi-même.

» M. Barthe, alors rédacteur de *l'Aurore des Canadas* et qui avait assisté, dans le mois de juillet précédent, aux exercices littéraires du collège de Nicolet et y avait vu représenter ma tragédie, avait voulu à toute force la publier dans son journal. Je crus donc l'occasion fa-

vorable, quoique je fusse loin de me faire illusion sur le mérite de mon œuvre ; mais j'avais besoin de me faire connaître, et comme on m'assurait que cette publication pourrait m'être utile, je consentis à me rendre au désir de M. Barthe, et je lui portai mon manuscrit. Il le reçut avec empressement, et dès le lendemain, il annonça à ses lecteurs qu'il allait enfin pouvoir livrer au public cette production depuis longtemps désirée et dont il fit des éloges exagérés ».

Imprimée d'abord dans le journal, puis en brochure et dédiée à lord Metcalfe, alors gouverneur du Canada, cette pièce eut quelque retentissement et fixa davantage l'attention sur Gérin-Lajoie. Lord Metcalfe lui fit même témoigner sa satisfaction par l'intermédiaire de M. D. B. Viger, chef de cabinet pour la province de Québec, et lui fit remettre la somme de vingt-cinq piastres avec l'expression de ses remerciements pour l'envoi des exemplaires que le poète lui avait adressés.

La lecture de cette tragédie nous laisse bien froid aujourd'hui ; mais quand on se reporte au temps où Lajoie l'a écrite, quand on songe que cette œuvre est le premier effort sérieux d'un Canadien dans la voie des lettres, on comprend les éloges et les sympathies qu'elle a attirés à son auteur.

Dès lors le nom de Lajoie figura au premier rang parmi le groupe de jeunes gens qui commençaient à s'agiter pour créer un mouvement littéraire.

L'émulation qu'avait excitée, à Nicolet, la fondation d'une *société littéraire*, lui donna l'idée d'une organisation du même genre à Montréal. A peine l'eut-il exprimée, que plusieurs jeunes gens vinrent lui demander son concours pour la mettre à exécution. Ce fut l'origine de l'*Institut canadien* de Montréal. Lajoie en fut élu secrétaire-archiviste. Aucun membre ne prit une part plus active à son développement et aux discussions qui s'y livraient périodiquement.

Pendant les premiers mois de son séjour à Montréal et malgré les sympathies que ses talents avaient attirées sur lui, Gérin-Lajoie frappa en vain à toutes les portes pour trouver une situation qui lui fournît les moyens de subvenir à ses frais de pension. Sa garde-robe était devenue tellement délabrée qu'il n'osait plus sortir dans les rues en plein jour, et que lorsqu'il était forcé de le faire, il avait la précaution de suivre des rues détournées.

Enfin M. Duvernay, propriétaire de *la Minerve*, lui proposa d'entrer à la rédaction de son journal. Lajoie accepta avec empressement.

« Après avoir été trois mois à chercher inutile-

ment, je me trouvais heureux d'avoir au moins une place où reposer ma tête. Le travail intellectuel, quelque ardu qu'il fût, était pour moi une jouissance comparée aux inquiétudes, aux déboires que j'avais essayés.

» Je me livrai avec ardeur aux travaux de rédaction. Je traduais, j'écrivais des correspondances, je corrigeais les épreuves : cette espèce d'occupation convenait à mes goûts, et je ne restais pas un instant oisif. *La Minerve* avait été fondée en 1827, par l'honorable A. N. Morin, alors étudiant en droit ; et presque aussitôt transportée à M. Duvernay. Elle s'était toujours distinguée par ses opinions libérales et démocratiques. En 1837, M. Duvernay avait été mis en prison pour avoir attaqué la constitution du conseil législatif ; plus tard, durant l'agitation de 1837, *la Minerve* devint l'organe du parti patriote, et lorsque l'insurrection éclata, la tête de son propriétaire fut mise à prix. M. Duvernay s'expatria et ne revint qu'en 1842, époque à laquelle il reprit la publication de son journal. Le passé de *la Minerve* était bien propre à inspirer de l'enthousiasme à un jeune homme et je me trouvais honoré de travailler dans la même chambre où s'étaient assis successivement MM. A. N. Morin, L. H. LaFontaine, etc.

» L'aspect du bureau n'avait pourtant rien de bien imposant. L'ameublement se composait d'une moitié de table rongée par le temps, tachée d'encre et pleine d'entailles de couteau. Cette moitié de table, longue de six pieds et appuyée sur le mur, nous servait de pupitre commun, au propriétaire et à moi ; le propriétaire s'asseyait dans un fauteuil de bois et moi sur une chaise empaillée.

» Ce magnifique ameublement occupait un coin de l'imprimerie, c'est-à-dire d'une grande salle au troisième étage, dans laquelle se trouvaient réunis une trentaine de cases, la presse du journal et tous les accessoires nécessaires à une imprimerie. Une dizaine d'ouvriers typographes travaillaient avec nous.

» Le but de M. Duvernay en plaçant son bureau dans cette chambre, était de tenir constamment ses ouvriers en respect. Mais le local exhalait une odeur d'encre de Chine détestable, l'atmosphère était saturée de la poussière des caractères de plomb, l'air, surtout vers le soir, y était vicié à tel point que j'en étais presque suffoqué. Pour toute bibliothèque, nous avions un dictionnaire de Boiste et un petit dictionnaire anglais. Mais je ne cherchais pas le luxe ; tout était bon pour moi, pourvu que je pusse me rendre utile et vivre.

» M. Duvernay était un homme intelligent, mais sans aucune instruction classique ; il n'avait jamais pu apprendre l'orthographe. Il pouvait cependant écrire de petits faits divers, des nouvelles locales, des accidents, etc., mais il n'a jamais pu rédiger un article raisonné sur une question politique. Toutefois, lorsqu'il s'agissait d'écraser quelqu'un au moyen d'injures, de personnalités insultantes, c'est lui qui se chargeait de cette besogne et il s'en tirait assez bien ; Duvernay avait un talent particulier pour cette tâche à laquelle malheureusement le commun des lecteurs donne trop d'importance.

» A cette époque pourtant *l'Aurore des Canadas* n'en cédaît guère à *la Minerve* sous ce rapport. M. Barthe et M. Duvernay s'étaient attaqués et traités sans ménagement dans les colonnes de leurs gazettes respectives, et, comme il arrive souvent dans les altercations de cette nature, on passa d'un combat de plume à une lutte physique. Environ quinze jours après mon entrée à *la Minerve*, M. Duvernay ayant rencontré M. Barthe dans la rue, l'assaillit à coups de canne. Aussitôt M. Barthe le fit arrêter par la police : M. Duvernay subit son procès devant les magistrats, plaida coupable et fut condamné à cinq louis d'amende et à quinze jours de prison. Grâce aux efforts de ses avo-

cats, cependant, ces quinze jours furent ensuite réduits à quatre. Cette affaire créa beaucoup d'émoi dans Montréal. Je visitai M. Duvernay en prison ; il était traité bien humainement et vivait même dans une espèce de confort ; mais l'idée d'être sous les verroux par le fait de la poursuite de M. Barthe le faisait pleurer de rage.

» Le rédacteur en chef de *la Minerve* à cette époque, c'est-à-dire la personne chargée de la partie politique, était M. Phelan, avocat de Montréal. Il écrivait généralement un article ou deux par numéro, et travaillait à sa résidence ; il ne venait à l'établissement qu'une ou deux fois par semaine. M. Phelan était un homme de talent, auteur d'assez jolies poésies et d'un grand nombre d'excellents articles en prose publiés dans les colonnes de *la Minerve*. Mais à l'époque où je l'ai connu, il paraissait indifférent et découragé. Il avait une dizaine d'enfants et son salaire était très modique ; encore n'était-il payé qu'irrégulièrement.

» Je n'avais pas été trois mois à *la Minerve* que M. Duvernay rompit avec son rédacteur. M. Phelan menaça de le poursuivre, mais finit par se désister. Plus tard, il tomba dans la plus profonde misère, et sa mère fut obligée d'aller supplier ses anciens amis de lui donner quelques

chelins pour ne pas laisser ses enfants périr de faim.

» M. Phelan fut successivement pourvu de plusieurs emplois dans les bureaux publics, mais son esprit trop fier et trop indépendant, peut-être aussi son inconstance, ou son tempérament maladif, affaibli et capricieux, l'ont toujours empêché de les conserver. J'ignore ce qu'il fait aujourd'hui; mais il doit vivre misérablement (1).

» Le prote de l'établissement, à cette époque, était un Français du nom de Guittée, aujourd'hui propriétaire du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Il corrigeait les épreuves et surveillait la mise en pages. Mais lorsque j'entrai au bureau de *la Minerve*, je fus chargé de cette partie de la besogne en même temps que des traductions.

» Ainsi, au départ de M. Phelan, je me trouvai tout à la fois rédacteur, traducteur et correcteur d'épreuves, à moi seul je faisais l'ouvrage que se partageaient mes trois prédécesseurs. Aussi je travaillais sans cesse, mais je me plaisais à ces fonctions, si j'excepte pourtant certaines parties, comme la traduction des annonces et la correction des épreuves qui m'ennuyaient un peu, parce qu'elles ne me fournissaient aucune idée nouvelle.

(1) Toute cette première partie des mémoires de Gérin-Lajoie a été écrite en 1849.

» Bientôt certains scrupules vinrent troubler quelque peu le contentement dont je jouissais. Je m'aperçus que je n'étais pas à la hauteur de ma mission de journaliste. A peine sorti du collège, je n'avais jamais approfondi aucune des connaissances qui composent la science politique, je n'avais, en outre, aucune expérience. Puis en examinant bien ma position, je ne voyais guère d'espoir de l'améliorer. Il ne me restait pas un moment pour étudier, et je n'avais pas un seul livre qui pût m'aider à acquérir les notions nécessaires à celui qui veut traiter de l'administration de la chose publique.

» Cependant, malgré mon ignorance et mon défaut d'expérience, je tranchais toutes les questions avec l'aplomb d'un vieil homme d'État; j'en ai honte aujourd'hui; mais alors pourtant, je trouvais des hommes qui m'applaudissaient, des lecteurs qui m'admiraient.

» *La Minerve* pouvait avoir 1,500 abonnés, mais une moitié ne payait pas; les annonces constituaient la meilleure partie de son revenu. M. Duvernay me voyant si zélé se mit à croire, je suppose, que je travaillais comme amateur et ne me donnait que juste assez pour payer ma pension.

» Au mois de juin, ma mère vint me voir chez mon ami Loranger; elle me questionna beau-

coup, fit l'examen de ma garde-robe et ne tarda pas à s'apercevoir que j'étais loin d'être aussi prospère que je l'avais donné à entendre. Elle me laissa en partant une somme suffisante pour acquitter mes dettes, qui pouvaient se monter à cinq ou six louis.

» Je me trouvai alors relativement riche et heureux. Je n'avais plus qu'à me livrer au travail, sans inquiétudes, sans tracasserie, sûr de faire assez pour subsister convenablement.

» En mai 1845, je fus nommé secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste, qui comptait dans son sein la masse des Canadiens-Français de Montréal. Je continuai à l'être pendant plusieurs années ; tous mes devoirs en cette qualité se bornaient à consigner dans un registre les minutes des délibérations de chaque séance. Mais au loin, cette nomination paraissait avoir de l'importance, et mes jeunes amis de Nicolet, en apprenant cette nouvelle, se laissèrent aller à de grandes démonstrations de joie en mon honneur.

» Ma société de prédilection à cette époque était celle que je rencontrais à l'*Institut canadien* ; je n'en manquais pas une séance ; je prenais une part active aux discussions et à toutes les délibérations ; et malgré mes occupations de rédacteur de *la Minerve*, je trouvais

moyen d'écrire de temps à autre des essais que j'y lisais les jeudis.

» Mon zèle et mes travaux me valurent l'honneur d'être élu président de cette société à l'élection générale qui eut lieu dans le cours de l'été.

» Les deux grands incendies arrivés à Québec en juin et juillet 1845, eurent l'effet d'interrompre un instant les discussions politiques. Mais l'antagonisme qui existait entre MM. D. B. Viger et LaFontaine continuaient à diviser le parti canadien-français. *Le Canadien* et *l'Aurore des Canadas* soutenaient le gouvernement ; *la Minerve* et le *Journal de Québec* étaient les principaux organes de l'opposition ; la *Revue Canadienne*, devenue journal politique, s'était rangée avec ces derniers.

» La lutte était vive et personnelle, comme elle l'est malheureusement trop souvent dans ce pays. Avec les loups, je cherchais à hurler. Mais, en général, je préférais m'occuper des questions d'éducation, d'agriculture, d'industrie et de tous les sujets sur lesquels il existe généralement unanimité d'opinion.

» La bibliothèque de l'*Institut* s'étant grossie d'un bon nombre d'ouvrages, je pus, de fois à autres, et lorsque j'en avais le temps, lire et consulter les bons auteurs. Je fis certaines

études de politique, de législation, d'histoire, d'économie politique. Mais j'avais déjà le défaut de vouloir trop embrasser.

» Ayant été réélu président de l'*Institut* au mois de novembre, je redoublai d'efforts pour me rendre utile, et il ne se passait presque pas une séance sans que je prisse part aux discussions.

» Depuis longtemps nous nous proposons de faire une séance extraordinaire pour célébrer l'anniversaire de la fondation de l'*Institut*. J'avais été chargé, comme président, de prier l'honorable A. N. Morin, ministre résignataire qui pratiquait alors comme avocat à Montréal, de faire ce jour-là une lecture devant les membres de l'*Institut*, sur un sujet de son choix. Cette mission qu'on m'imposait me donna occasion de voir de près cet homme si distingué et si populaire, que j'avais appris à regarder avec respect dès mes premières années de collègue. Je fus surpris de sa bonhomie, de ses manières simples ; son extrême politesse me mettait presque à la gêne. Il se rendit volontiers au désir de l'*Institut* et me dit que le sujet de sa lecture serait : *l'éducation, ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être*. Elle fut prononcée le 17 décembre ; et je terminai la séance par un discours qui fut beaucoup applaudi, principalement la partie

qui contenait des allusions aux chefs politiques de cette époque, dont quelques-uns étaient présents. A la suite de cette réunion, plusieurs des membres s'emparèrent de moi et m'emmenèrent, malgré ma résistance, dans un hôtel où l'on but à ma santé, et à la prospérité future de l'*Institut*.

» Mes occupations multipliées qui absorbaient presque tous mes instants sans me permettre la moindre distraction, jointes au défaut complet d'exercice, me fatiguèrent peu à peu et je tombai gravement malade de la jaunisse. Malheureusement j'étais, à cette époque, dans une maison de pension anglaise où l'on ne s'occupait guère des malades, et je fus très mal soigné. On était à la fin de décembre ; le froid était intense et je n'avais pas de feu dans ma chambre. Je me couchais tout habillé, et malgré cela je grelottais dans mon lit. J'ai tellement souffert alors que je ne comprends pas comment je n'en suis pas mort.

» Enfin, le 17 janvier 1846, sur la recommandation de mon médecin, je partis de Montréal pour me rendre chez mes parents. Je fis ces trente lieues en diligence, dans l'espace d'une journée, par un froid de vingt-deux degrés. Chaque fois que se présentait un *cahot*, je sentais la tête m'ouvrir et j'étais obligé de me la tenir à deux mains.

J'arrivai chez mes parents à la nuit ; personne ne m'attendait, on ignorait même que je fusse malade. Ma mère était au lit depuis plusieurs jours ; mais mon arrivée inattendue lui causa une telle émotion qu'elle fut complètement guérie ; elle se leva et continua à rester debout ».

Les bons soins que Gérin-Lajoie reçut sous le toit paternel triomphèrent de la maladie. Il profita de sa convalescence pour aller serrer la main de ses amis de Nicolet.

De retour à Montréal, le 17 février, il reprit la rédaction de *la Minerve*. La session s'ouvrit le 20 mars et ne fut close que le 9 juin suivant.

« Je suivis les débats, avec une grande assiduité ; j'y trouvais beaucoup d'intérêt et c'était en même temps pour moi une excellente école. Je pus faire une étude attentive des affaires du pays et des hommes politiques qui guidaient les deux partis de la chambre. On distinguait du côté ministériel, MM. Draper, Viger, Sherwood, Daly, etc. ; du côté de l'opposition, MM. LaFontaine, Baldwin, Taché, Morin, Chauveau, Cauchon, etc. La lutte était intéressante ; les discours de M. Alywin surtout faisaient fureur.

• Je travaillai jour et nuit durant cette session, ayant à rendre compte fidèlement dans mon journal de tous les débats législatifs ; j'étais, en outre, rédacteur et correcteur d'épreuves ;

je travaillais en même temps pour *l'Institut*, quoique je fusse souvent indisposé, mais je me guérissais sans interrompre mes travaux.

» Aujourd'hui que je considère les choses plus froidement, je comprends que cette continuelle tension d'esprit a dû faire à ma santé un tort irrémédiable ».

Les habitudes sérieuses de Gérin-Lajoie, son amour de la tranquillité, ses idées d'ordre et de moralité s'accommodaient mal de la vie d'hôtel, qui le mettait sans cesse en contact avec une foule de jeunes gens d'une vie plus ou moins dissipée et irrégulière.

» A la fin d'octobre de cette année, je reçus la visite d'un M. Routhier, employé à la banque de la Cité. Il venait me demander si je consentirais à aller demeurer dans sa famille en me chargeant de donner à ses jeunes filles des leçons de littérature et de grammaire. J'acceptai cette proposition avec plaisir.

» M. Routhier était veuf. C'était un homme d'un extérieur extrêmement respectable, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Il avait quatre filles, dont la plus jeune pouvait avoir seize ans. Toutes étaient charmantes, d'une conversation agréable et bonnes musiciennes.

» Le père était un homme doux, bon, poli, gai et tout à fait agréable. Après avoir passé plu-

sieurs mois dans sa maison, je ne lui ai pas découvert un seul défaut.

» Je me trouvai là dans un paradis terrestre. C'était justement ce qu'il me fallait, ce que j'eusse voulu trouver dès mon arrivée à Montréal. Après avoir travaillé tout le jour à mon bureau, je revenais à la maison où je trouvais des visages rians, où j'entendais toujours quelques propos agréables, du chant ou de la musique. La plus parfaite harmonie régnait entre tous les membres de cette famille ; jamais la plus petite querelle. Le soir, le père qui aimait la musique autant que moi, prenait son violon dont il jouait très bien, invitait quelqu'une de ses filles à l'accompagner, et il s'amusait ainsi pendant des veillées entières ».

Après les heures de classe que Gérin-Lajoie donnait à ses élèves, il se plongeait dans l'étude du droit avec autant d'ardeur que s'il n'avait pas eu d'autre occupation. A part sa pension, qu'il gagnait chez M. Routhier, son seul moyen d'existence était la rédaction de *la Minerve*, qui l'absorbait tout le jour et qui, cependant, était loin d'être rémunérative. Duvernay était un de ces hommes qui exigent le plus possible de leurs employés et les paient le moins possible. Profitant de l'inexpérience de Lajoie à son arrivée à Montréal, sachant qu'il était sans ressour-

ces pécuniaires, il ne lui donna pour tout salaire que deux piastres par semaine : encore oubliait-il souvent de les lui remettre. Lajoie, toujours timide et réservé, n'osait les lui demander. Duvernay ne doubla ce salaire que le jour où son rédacteur reçut d'un ami des offres plus avantageuses.

« Duvernay soutenait que c'était une chose damnable que le désir de faire des épargnes. Souvent lorsque quelqu'un de ses ouvriers lui demandait de l'argent, on l'entendait s'écrier ironiquement : « Mais auriez-vous par hasard la prétention de thésauriser » ? Thésauriser, ou faire des épargnes, c'était pour lui quelque chose d'extravagant, de monstrueux.

« Vers ce temps sortit de Nicolet mon parent et ami Bellemare, qui songeait comme moi à gagner sa vie, tout en étudiant la loi. Je lui proposai de venir à Montréal, lui promettant, s'il ne trouvait aucune situation convenable, de lui donner ma place de rédacteur de *la Minerve*. Ce sacrifice ne me coûtait pas, tant je désirais voir la société d'un ami ! De tous les jeunes gens que je connaissais à Montréal, la plupart n'avaient pas mon estime. Il me fallait un ami vertueux, laborieux et intelligent. Or, toutes ces qualités, je les trouvais réunies dans mon ami Bellemare. Il ne croyait pas avoir les connais-

sances et l'habileté nécessaires pour la rédaction d'un journal, et mon offre parut d'abord l'effrayer. Mais après lui avoir promis de l'aider jusqu'à ce qu'il fût au fait de la politique et des nécessités du journalisme, il consentit à venir me rejoindre. Son arrivée à Montréal fut pour moi un jour de fête ; nous logeâmes ensemble, nous ne nous quittions pas d'une minute, et pendant tout le temps qu'il fut *garçon*, nous fûmes liés comme les deux doigts de la main.

» Cependant, il ne me fut pas aussi facile que je l'avais pensé de quitter la rédaction de *la Minerve* ; M. Duvernay tenait beaucoup à me garder, je lui coûtai si peu ! il faisait toutes sortes d'objections à mon départ ; me priait de continuer encore quelques jours, me payait régulièrement, m'emmenait à sa chambre pour me faire prendre un verre de quelque liqueur, ce qu'il n'avait jamais fait auparavant. Il finit même par me faire présent d'une montre d'argent. Mais enfin, mon ami Bellemare était avec moi depuis quinze jours, j'avais un motif pour résister à toutes ces séductions. Il fallait bien décider, d'une manière ou d'une autre, s'il allait me remplacer.

» Le 18 août, je présentai Bellemare à Duvernay, lui disant qu'il allait commencer à travailler à ma place et que si, au bout de quelque

temps, il ne s'acquittait pas de sa besogne à la satisfaction du propriétaire de *la Minerve*, je reprendrais de nouveau la rédaction. Bellemare ne fit aucun arrangement avec Duvernay. A la fin de la première semaine, il fut agréablement surpris de recevoir le prix de cinq semaines ; il était loin de s'attendre à une pareille libéralité ; j'avais été moi-même plus d'une année avant de toucher autant d'argent. Cette somme était beaucoup plus qu'il ne fallait à Bellemare pour subvenir à ses premières dépenses. Dans la suite, il eut toujours le soin de se faire payer régulièrement chaque semaine, et de s'adresser à Duvernay chaque fois que celui-ci faisait semblant de l'oublier.

» Duvernay, d'ailleurs, en fut bientôt satisfait et n'aurait pas voulu l'échanger pour moi.

» Le travail auquel je fus assujetti pendant les deux années et demie que je fus rédacteur de *la Minerve* me força d'étudier la politique, de suivre attentivement les affaires publiques et d'acquérir beaucoup de connaissances que j'eusse dédaignées sans cela. Mais, d'un autre côté, cette nécessité de compiler sans cesse, d'analyser, de traduire, de recueillir une foule de petits faits divers, a pour conséquence de rendre un homme superficiel, de détourner son attention des matières sérieuses, en sorte qu'il se trouve après

tout à n'avoir rien approfondi ; il ressemble au Chrysologue dont parle J. B. Rousseau,

Qui savait tout et ne savait rien.

» Si le temps que j'ai employé à écrire sur tant de sujets différents avait pu être appliqué à l'étude d'une branche spéciale de connaissances, mon travail m'eût été certainement plus utile. L'habitude d'écrire à la hâte et au jour le jour nuit beaucoup au style. On s'habitue à écrire sans aucun soin, et ce défaut ne peut plus guère disparaître.

» Pour une autre raison, mon séjour à *la Minerve* m'a moins servi que je ne me l'étais imaginé d'abord. M. Duvernay qui, quoique simplement propriétaire, tenait cependant à passer pour rédacteur, me tint toujours dans l'ombre autant qu'il lui fut possible. Il est vrai qu'après deux ans et demi passés exclusivement dans cet emploi, je devais nécessairement être un peu connu ; mais jamais M. Duvernay ne m'a publiquement reconnu comme rédacteur. Un avantage incontestable pourtant que j'ai retiré de ma carrière de journaliste, a été de me mettre souvent en contact avec les premiers hommes du pays, j'ai pu ainsi faire la connaissance et acquérir l'amitié de MM. LaFontaine, Morin, Taché, etc., ce qui m'a été d'une grande utilité par la suite..

» Ma passion pour le journalisme me faisait tout supporter. M. Duvernay n'aurait pu trouver personne pour faire le travail que je faisais à moins de trois cents louis par an ; et quand je songe que, durant les deux années et demie dont je parle, je n'ai pas reçu en tout la moitié de cette somme, je crois que beaucoup de personnes me dispenseront de reconnaissance.

» Pendant tout ce temps, je ne suis pas entré une seule fois dans un restaurant ou dans un café ; je ne crois pas avoir dépensé un écu pour mes menus plaisirs ; jamais je n'ai été ni aux soirées ni aux théâtres, lorsqu'il me fallait faire l'achat d'une carte de spectacle. N'ayant que les vêtements absolument nécessaires, je n'aurais pas été en état de sortir dans la société, quand même j'en aurais eu le goût.

» Ma carrière eût pu être bien différente si ma fortune m'eût permis de fréquenter les salons, de me faire des amis, et de rechercher ces rapports sociaux qui sont toujours si avantageux aux jeunes gens qui veulent réussir dans le monde, et surtout dans le monde politique.

» A ma sortie de *la Minerve*, ayant quelques épargnes, je me livrai de tout cœur à l'étude du droit. Mais voilà qu'un jour la rumeur d'une prochaine dissolution de la chambre législative commença à circuler dans le public. Pour

moi, qui, durant toute ma carrière de journaliste, avais combattu contre le gouvernement qui déjà menaçait ruine, cette nouvelle était bien de nature à me causer de l'émotion. En effet, la politique vint m'absorber de nouveau.

» Mes amis me proposèrent de me rendre dans le comté de Saint-Maurice, où le solliciteur général de l'administration Sherwood (M. Turcotte) devait se présenter. J'étais chargé d'empêcher, par tous les moyens possibles, l'élection de Turcotte.

» Je partis pour Machiche le 4 décembre. Le lendemain, qui était un dimanche, je fis un long discours à la porte de l'église.

» On parlait depuis quelque temps, dans le comté, de prier l'honorable L. J. Papineau, arrivé de France depuis deux ans et dont le nom était encore extrêmement populaire parmi les Canadiens-Français, de se porter candidat. A mon départ de Montréal, M. LaFontaine m'avait dit que le parti libéral serait flatté d'avoir M. Papineau pour un de ses champions ; mais qu'il était sûr que celui-ci ne consentirait jamais à rentrer dans la vie publique.

» M. Turcotte voulait se servir de ce nom populaire pour se faire accepter des électeurs ; mais je m'efforçai de déjouer son dessein en me joignant sans hésiter à ceux qui proposaient M.

Papineau. Je convoquai à Machiche une assemblée de tout le comté ; j'y rédigeai et fis accepter une série de résolutions condamnant sans réserve l'administration du jour, et priant M. Papineau, s'il partageait ces sentiments, de se laisser porter candidat pour la représentation du comté.

» J'appuyai ces résolutions d'un long discours. M. Turcotte lui-même ne voulut pas y faire d'opposition, quoique sa conduite fût condamnée par les résolutions de l'assemblée.

» Une députation fut envoyée à M. Papineau, et à la surprise d'un grand nombre, il se rendit aux vœux du comté et publia son adresse aux électeurs. Elle ne contenait rien qui ne fût parfaitement en harmonie avec les idées politiques de *la Minerve*. Le but de ma mission était donc rempli, et je revins à Montréal.

» La session s'ouvrit le 25 février et se ferma le 23 mars. Le ministère fut renversé, et MM. LaFontaine et Baldwin appelés au pouvoir.

» Après la session, l'honorable A. N. Morin, qui avait été nommé orateur de l'assemblée législative, me dit qu'il aurait bientôt besoin d'un secrétaire, et que si, en attendant, je voulais étudier l'anglais et me mettre en état de faire sa correspondance dans les deux langues,

il m'emploierait et me donnerait un salaire convenable.

» Pour cela, il me fallait interrompre encore les études que j'avais commencées. Mais, réflexion faite, j'acceptai et je fermai mes livres de droit ».

Vers ce temps un grand changement s'opéra dans les sentiments de la jeunesse de Montréal. L'unanimité qui avait régné jusque-là parmi les Canadiens-Français n'existait plus. Un parti s'était formé parmi les jeunes gens, et un petit journal fondé l'année précédente par M. G. Batchelor, puis acheté par M. J. B. E. Dorion, leur servait d'organe. Ce petit journal s'appelait *l'Avenir* ; il s'agrandit plus tard, et durant les années 1848, 1849 et 1850, rédigé par un comité de collaboration composé d'une quinzaine de jeunes gens les plus habiles de l'Institut, il joua un rôle important dans la politique du pays. Dès les premiers mois de son existence, il déclara la guerre à *la Minerve* et cette guerre ouverte a duré jusqu'à ce qu'il ait cessé d'exister.

Cependant l'honorable L. J. Papineau, élu représentant du comté de Saint-Maurice, et qu'on avait entièrement oublié dans les nouveaux arrangements ministériels, manifestait des sentiments d'opposition à la politique suivie

par le grand parti canadien-français dont MM. LaFontaine et Morin avaient été les chefs depuis l'union des Canadas.

Cette opposition, d'abord contenue durant la courte session de 1848, devint bientôt ouverte et même violente. En avril et mai, sous prétexte de répondre à des lettres qu'on lui adressait, il publia deux ou trois articles qui prirent le nom de *manifestes*, dans lesquels il insultait sans ménagement la majorité de la chambre et particulièrement son chef, M. LaFontaine. Alors *la Revue canadienne*, à son tour, attaqua M. Papineau, mais le fit peut-être avec trop de violence. Le parti de jeunes gens qui depuis quelque temps désirait abandonner le drapeau de M. LaFontaine, se rangea aussitôt aux côtés de M. Papineau.

« J'avais toujours admiré les talents oratoires de M. Papineau, je ressentais une espèce de vénération pour ce vieil athlète politique, et rien ne me brisa le cœur comme la nécessité de m'éloigner de lui. Mais il n'y avait pas à balancer, il fallait ou se déclarer ouvertement contre M. Papineau, ou désertier le parti de LaFontaine-Morin, qui se composait de la presque totalité des Canadiens-Français, et sous la bannière duquel j'avais marché et combattu depuis ma sortie du collège. Dans cette alternative, je ne

pouvais hésiter un instant, et je ne cachai pas mes sentiments ».

Une grande fermentation régnait dans les esprits, et de l'arène politique les divisions descendirent jusque dans la vie privée. Des haines personnelles éclatèrent avec une violence inouïe, même dans l'enceinte paisible de l'Institut canadien, dont Gérin-Lajoie était le président. Il y eut scission et les élections des officiers qui se firent peu de temps après furent marquées par des scènes déplorables, dont l'âme sensible et pacifique de Lajoie fut profondément affectée.

« Au dehors, l'opposition de Papineau s'accroissait de jour en jour. Dans une démonstration politique qui eut lieu dans le comté de Saint-Maurice, on invita le grand agitateur à prendre la parole ; il fut écouté attentivement ; mais d'autres orateurs ayant voulu lui répondre, des gens ivres, partisans aveugles de Papineau, les firent taire par leur tumulte. Je tentai à plusieurs reprises de parler, mais chaque fois des cris assourdissants étouffèrent ma voix. On me reprochait surtout de venir combattre M. Papineau, après l'avoir proposé moi-même comme représentant du comté six mois auparavant. On ne pouvait comprendre que sa politique fût moins acceptable au peuple de la province en

1848, qu'elle ne l'avait été en 1847. On se refusait à croire qu'il cherchât à diviser le parti canadien-français, comme c'était pourtant malheureusement le cas. Ce ne fut que dans une assemblée tenue quelques jours plus tard à la Rivière-du-Loup que je pus à loisir expliquer ma conduite, et faire entendre pourquoi, après avoir été naguère admirateur de M. Papineau, je me trouvais forcé de me séparer de lui et de son parti. Je parlai, je crois, avec modération et je fus cette fois écouté avec une attention parfaite ».

Les violences auxquelles se livrèrent à cette époque les hommes extrêmes des deux partis achevèrent de dégoûter Lajoie de la politique. Comme il venait d'être reçu avocat, il ouvrit un bureau, mais il était pauvre à tel point qu'il avait à peine de quoi se vêtir. Sa timidité naturelle s'en était accrue, et il se sentait porté plutôt à fuir qu'à rechercher l'approche des clients. Ajoutez à cela une conscience honnête jusqu'au scrupule.

« Malgré, dit-il, le soin que je prenais de ne pas sortir de ma retraite, quelques personnes cependant vinrent à moi ; mais les récits qu'elles me faisaient étaient bien propres à me dégoûter de la profession. L'un voulait satisfaire une rancune, un autre cherchait naïvement quelque

moyen de faire attendre ses créanciers. Je répondais que je ne me chargeais pas de ces sortes d'affaires ».

On devine facilement qu'avec de pareilles dispositions, Gérin-Lajoie ne pouvait pas faire fortune au palais. Il ne tarda pas à le comprendre et profita de la première issue pour en sortir. Nommé payeur au ministère des travaux publics, puis traducteur au parlement, il ne sortit plus guère de ces emplois et il fit bien. C'est là qu'avec ses aptitudes, il pouvait se rendre le plus utile à son pays. Gérin-Lajoie était un rêveur ; il était trop homme de pensée pour être homme d'action. La vie d'employé, en lui ôtant les soucis du lendemain, devait le rendre à cette liberté d'esprit qui était pour lui la source de tant de jouissances.

Après le rêve d'une existence à la campagne qu'il caressa jusqu'à la fin, aucun genre de vie ne convenait mieux à son caractère. La régularité des heures de bureau satisfaisait ses goûts d'ordre et de tranquillité. Les loisirs qu'elle lui laissait lui permettaient de donner libre carrière à ses idées spéculatives et à s'abandonner tout entier à son amour de l'étude.

Lajoie n'était cependant pas alors sans ambition ; il n'avait pas été insensible aux invitations que des journaux lui avaient faites de solliciter

un siège au parlement. On en trouve des traces dans les lignes suivantes, écrites le 24 janvier 1849. Elles révèlent en même temps la droiture des intentions de cet homme de bien.

« Dans toutes les discussions politiques auxquelles j'ai eu part, soit dans les journaux, soit ailleurs, je n'ai jamais pris une décision sans avoir réfléchi longtemps ; ce qui fait que jusqu'aujourd'hui, je n'ai eu à me repentir d'aucune de mes démarches, ni de mes opinions politiques. Lorsqu'il me faut choisir entre deux partis, ce que je considère par-dessus toutes choses, c'est le bonheur du peuple.

» Entré bien jeune dans les luttes du journalisme, j'ai aimé la vie publique. J'en suis un peu désenchanté, depuis que la discorde s'est mise parmi mes compatriotes, et que je les vois se déchirer à belles dents. Je suis tenté d'attendre un meilleur ordre de choses pour rentrer dans la carrière.

» Mon désir maintenant est de rester tranquille et d'étudier jusqu'après trente ans, hormis que des circonstances particulières ne viennent changer ma détermination. Il est si difficile en politique de prévoir ce qui arrivera, qu'il serait imprudent de fixer longtemps d'avance la marche à suivre. Mais si jamais j'entre dans la vie publique,

ce sera plus par devoir que par inclination ».

Gérin-Lajoie n'envisageait pas avec moins de désintéressement et de raison les devoirs de la vie privée que ceux de la vie publique. Il balança longtemps avant de se décider à se marier et il en donne les raisons ; ces raisons semblent plutôt celles d'un vieillard que celles d'un jeune homme de vingt-quatre ans.

Il plaçait au premier rang le devoir de la piété filiale. Après les sacrifices que ses parents avaient faits pour lui, il se croyait obligé de leur aider dans l'éducation de leur nombreuse famille. Il le fit en effet, et il est beau de voir les sages avis dont il accompagnait ses offrandes pécuniaires. Il était devenu le conseiller des siens et ceux-ci n'entreprenaient rien d'important sans le consulter. Plusieurs de ses avis sont consignés dans ses *Mémoires*, et sont autant de témoignages de son jugement précoce.

A plusieurs reprises il proposa à son père et à sa mère d'abandonner leur terre à l'un de leurs enfants, et de venir passer le reste de leurs jours avec lui, promettant que de leur vivant il ne se marierait pas afin de leur assurer une vieillesse indépendante et tranquille. Leur bonheur eût été le sien, et il n'eût fait que deux parts de sa vie : l'une à ses parents, l'autre à l'amitié.

On a vu quelle place occupait dans cette amitié son compagnon d'étude Bellemare, dont, à la date du 12 février 1849, il saluait le retour après une longue absence.

« Mon ami Bellemare est arrivé de Baltimore pour me remplacer au bureau de *la Minerve*, où j'étais rentré pendant son absence. J'en suis doublement heureux. Je pourrai désormais me livrer avec plus de loisir aux études sérieuses et semer pour récolter plus tard. Je ne prévois guère encore ce que je pourrai faire pour ce pauvre pays qui a tant besoin de nous ! peut-être la pauvreté m'empêchera-t-elle de me dévouer jamais tout entier à son service. Que la volonté de Celui qui veille sur les destinées humaines soit faite ! Mais en attendant, je veux étudier pour fortifier ma raison, former mon jugement et agrandir le cercle de mes connaissances. Si mon pays n'en profite pas un jour, j'aurai au moins la satisfaction d'avoir travaillé en pensant à lui.

» Il est probable que quand je serai prêt à jouer un rôle actif, le Canada sera en république ; je dois donc étudier les institutions républicaines et suivre attentivement le progrès des idées démocratiques dans le monde. La solitude où je vis favorise la réflexion, je mettrai donc à profit mes moments de loisir, ayant toujours

devant les yeux la maxime si vraie que le temps perdu ne se recouvre jamais.

» Je caresse depuis quelque temps le projet de m'acheter une terre à la campagne, aussitôt que j'en aurai les moyens. L'état paisible du cultivateur me sourit toujours. Je l'ai déjà dit, je ne pourrai jamais être qu'un avocat, ou un journaliste, ou un cultivateur. D'après la manière dont j'envisage la chose aujourd'hui, je suis porté à croire que l'exercice de ma profession, qui ne m'a jamais plu, pour une infinité de raisons, ne me procurerait pas le bonheur. La carrière du journaliste pour laquelle je me sens beaucoup plus de penchant, est ingrate et stérile. Le sort le plus désirable me paraît donc être celui du cultivateur instruit, qui n'est pas forcé de travailler lui-même du matin au soir ; mais qui, après avoir passé une partie du jour dans sa bibliothèque, va dans son champ diriger les travaux de sa ferme et prendre un exercice salutaire ; qui à son retour s'entretient avec des voisins instruits sur les affaires publiques. Car je pense que, pour qu'à la longue cette vie des champs ne devienne pas ennuyeuse, il faut être entouré de quelques amis éclairés qui sachent nous comprendre et nous répondre. Il faut même, je crois, pouvoir se donner certains plaisirs de luxe, de ceux que nous avons en ville,

tels que la musique, le chant, etc. On peut, par ce moyen, se délasser très agréablement de ses travaux champêtres, et couler des jours heureux dans l'innocence et la tranquillité.

» Voilà pourquoi je projette d'aller m'établir d'ici à peu d'années dans la paroisse de Nicolet, entre le port Saint-François et le collège, pour être près des steamboats qui vont aux grandes villes, et du collège où j'aurai probablement toujours des amis éclairés et vertueux. Voilà pourquoi aussi je projette, avant de me rendre dans ce lieu, de m'attacher quelque jeune personne aimable et sensible, qui possède la musique et qui ait, comme moi, des goûts simples et champêtres. Mais laissons faire le temps.

27 septembre 1849.

« On ne parle depuis quelques jours que d'un changement du siège du gouvernement(1). Cette question se décidera dans le courant de la semaine prochaine. On dit que Toronto sera probablement la future capitale. En quelque lieu que soit porté le siège du gouvernement, il faudra bien que je l'y suive. Il y a aujourd'hui plus de neuf mois que je suis copiste au bureau des travaux publics. Depuis cinq mois, j'ai

(1) A la suite des émeutes et de l'incendie du Parlement à Montréal.

fait en outre le service de payeur dans les townships de l'Est et sur la rivière Chambly. Si mon salaire était élevé à £200 par an, il est probable que je conserverais cette place pendant plusieurs années. Les hommes de profession gagnent si peu ! D'ailleurs, comme avocat, je suis certain que je ferais à peine assez d'argent pour vivre et que l'inquiétude que me causeraient les affaires dont j'aurais la gestion ruinerait ma santé en peu de temps. J'aimerais être un homme de loi, mais à n'avoir pas à me reposer pour vivre sur les gains de cette profession. Il me semble que, avec un peu de bonne volonté on pourrait empêcher une grande partie des procès ; et on le doit en conscience. Je ne conçois pas de rôle plus honorable que celui d'un homme indépendant sous le rapport de la fortune, qui consacre son temps à la noble tâche d'obtenir justice pour ceux qu'il croit injustement lésés.

» Je sais que la vie de bureau, ou plutôt que le métier de copiste n'est pas fait pour développer les facultés, et exercer le jugement. C'est une besogne routinière qui rend souvent incapable d'aucun autre emploi. Pour échapper à cet inconvénient, je continuerai à étudier des matières sérieuses, telles que le droit, l'économie politique, l'histoire, la théologie, etc. etc.

» J'ai fait des épargnes depuis que je suis

employé. Je suis riche déjà d'une cinquantaine de louis. La vie paisible et peu dispendieuse que je mène convient à mon caractère, mais je sens cependant qu'ici je ne suis pas à ma place».

28 septembre 1849.

« Depuis que mon caractère a commencé à se développer et à prendre de la consistance, il y a toujours eu deux hommes en moi : l'un d'eux, tranquille, insouciant, ami de l'obscurité et ne souhaitant rien de plus que l'*aurea mediocritas* d'Horace ; l'autre, plein d'énergie, d'enthousiasme, d'ambition, désirant les honneurs, les dangers, la gloire du monde. Ces deux hommes si opposés commencèrent à se faire connaître au dedans de moi, dès mes premières années de collège : depuis ils ont combattu sans cesse l'un contre l'autre, sans qu'aucun des deux ait remporté une victoire définitive sur son adversaire. L'homme ardent et ambitieux parut, pendant plusieurs années, gagner du terrain, et s'il eût eu quelque fortune à sa disposition, peut-être aurait-il commandé en maître. Mais, pauvre comme j'étais, sans ami, sans soutien, sans protection, il m'a bien fallu briser avec mes idées de gloire et d'avancement ; la misère m'a battit, mais non pas complètement, et l'homme paisible et indifférent finit par triompher, du

moins en apparence. Je me trouvais avec un salaire annuel certain, insuffisant pour satisfaire le moindre désir d'ambition, mais capable de contenter les appétits modérés d'un philosophe de mansarde. Depuis ce temps, j'ai vécu dans une complète insignifiance. Je cherche les moyens d'être heureux. Mais il ne faut pas encore dire que l'homme doux et insouciant ait établi son empire. Non, comme dans presque toutes les altercations de ce monde, les deux adversaires se sont fait des concessions mutuelles, voilà tout...

» Comment dois-je employer les années que Dieu m'accorde ? La nature me répond de chercher le bonheur. Mais comment me le procurer ? Voilà le grand point. Pour qui a été élevé dans des principes de religion, et même pour celui qui croit à une religion naturelle et qui n'est pas tout à fait épicurien, la satisfaction de tous ses désirs sensuels ne saurait le rendre heureux. Pour pouvoir goûter un bonheur durable, il faut qu'il puisse se dire, à chacune de ses actions, je crois remplir mon devoir et m'acquitter de ce que je suis appelé dans mon état à faire ici-bas. Il est impossible d'être malheureux lorsqu'on agit par de tels motifs ; si l'on rencontre des obstacles, si l'on est déçu, si l'on travaille inutilement, au moins

on a la consolation de se dire : « j'ai fait ce que je devais faire », et on vit sans remords ; au milieu des passages les plus difficiles, on goûte la paix du cœur. Mais pour celui que l'ambition, l'avarice, etc., agite ou tourmente, quelle consolation peut-il avoir, lorsque ses efforts sont sans succès, ou qu'il éprouve quelque cruel désappointement ? Aucune, il faut qu'il ronge en silence son dépit, ou qu'il se suicide. Je dis donc que pour être heureux sur la terre, l'homme doit avoir dans toutes ses actions un but qu'il croit conforme à sa destinée. Là-dessus il doit consulter son jugement.

» Maintenant, doit-on se détacher tout à fait de ses semblables, et vivre comme un égoïste en ne pensant qu'à se rendre la vie agréable ? Non, un homme qui adopte ce genre de vie ne saurait vivre heureux, parce qu'il doit avoir des reproches à se faire. Il ne peut toujours éviter de penser que son devoir l'obligeait à se rendre utile à ses semblables, que chacun doit travailler à soulager les maux de l'humanité, et à répandre autant de bonheur que possible autour de soi. S'il se croit capable de s'acquitter d'une charge qu'on voudra lui imposer, il est coupable s'il la refuse. Les hommes sont sujets à tomber dans les excès. Tel qui ne voit pas jour à s'élever aux honneurs, renoncera tout à coup à la vie

publique et se cloîtrera loin des yeux du monde. Ce n'est pas ainsi que doit agir un véritable philanthrope, ni un vrai patriote. Un homme qui ne cherche que le bonheur de ses semblables et qui agit par vertu, ne se rebute pas, il ne boude pas, il tâche de faire du bien malgré l'opposition qu'on pourrait lui susciter, parce qu'il sait qu'il n'en aura point de remords, et que peut-être on reconnaîtra un jour qu'il avait raison »...

12 octobre 1849.

« J'en suis revenu à mon projet d'aller vivre à la campagne, aussitôt que possible. Mais auparavant je veux me marier. Il me semble me voir sur les bords de la rivière de Nicolet, ayant une coquette demeure, une jolie femme, musicienne, des amis, dignes de ce nom, une belle et bonne terre que je cultiverai avec succès, etc.etc. Ah ! si j'étais cultivateur !... L'on ne s'enrichit pas en appauvrissant les autres, comme font quelquefois les avocats, les médecins et les marchands. On tire ses richesses de la terre ; c'est l'état qui semble le plus naturel à l'homme. C'est en même temps l'état le plus favorable à la santé, parce qu'il offre au corps un exercice suffisant, et que le travail en plein air est toujours extrêmement salubre. Les cultivateurs

forment la classe la moins égoïste, la plus vertueuse de la population. Mais elle a besoin d'hommes instruits qui puissent servir ses intérêts. Le cultivateur instruit a tout le loisir nécessaire pour faire le bien, il peut servir de guide à ses voisins, conseiller l'ignorant, soutenir le faible, le défendre contre la rapacité du spéculateur. Le cultivateur éclairé et vertueux, est, à mon avis, le plus beau type de l'homme.

31 décembre 1849.

« Encore une année de passée sur le monde !... Il est toujours intéressant, au dernier jour d'une année, de jeter un coup d'œil en arrière, de mesurer ce qu'on a fait, ce qu'on aurait pu faire, de rassembler un instant devant soi toutes les circonstances qui peuvent avoir quelque influence sur nos destinées, de considérer les modifications qu'ont subies nos idées, les démarches que nous regrettons, l'expérience que nous avons acquise, et les progrès que nous avons pu faire dans la voie de la vertu ou du perfectionnement intellectuel.

» Qu'étais-je, il y a un an, à même époque ?

» Sous le rapport moral, les changements qui se sont opérés chez moi ne me paraissent pas sensibles. Mes idées religieuses n'ont pas chan-

gé. Cependant je crois me sentir plus de force et une détermination plus vive pour faire le bien et pratiquer la vertu. Il me semble voir, sous un jour plus frappant, le néant des choses humaines, la frivolité de tout ce qui attache les hommes à la terre, la folie de l'ambition, de la cupidité ; la vie de l'homme public n'a plus d'attrait pour moi, l'obscurité d'une vie paisible me paraît offrir beaucoup plus de jouissances et de vrai bonheur. L'idée du devoir me domine continuellement, je suis enclin à croire qu'il y a plus de véritable bonheur à suivre cette idée qu'à satisfaire tous les caprices, toutes les chimères qui nous occupent sans cesse.

» Cette idée du devoir dans l'homme politique doit être la source de mille jouissances journalières durant le cours de sa vie ; elle doit surtout lui épargner ces désappointements amers qui font blanchir la tête de l'ambitieux.

» Je ne crois pas que je sois appelé à me mêler de politique avant que le Canada soit annexé à l'Union américaine, époque que je désire de tout mon cœur et que je saluerai avec enthousiasme, comme l'aurore d'un beau jour (1).

» Je suis devenu très tolérant en politique, et si mes opinions ne changent pas, je ne crois pas que l'on puisse jamais m'accuser de violence

(1) Les idées de Gérin-Lajoie se sont bien modifiées depuis.

ou de fanatisme. J'ai appris à respecter les idées de chacun. Il est si difficile d'être certain qu'un autre a tort.

30 décembre 1850.

« J'ai quitté, le premier juin dernier, la charge que j'occupais sous le gouvernement. J'ai visité Québec que je voyais pour la première fois et d'où je suis revenu enchanté tant des mœurs de la population qui me plaisaient infiniment que des beautés grandioses et pittoresques de la nature qui m'enthousiasmaient.

» Contre mon attente et sans la moindre démarche de ma part, M. Bourret, assistant commissaire des travaux publics, est venu m'offrir un emploi dans son département. Après avoir réfléchi mûrement pendant une semaine et m'être consulté avec plusieurs amis, j'ai accepté la proposition. Me voilà donc secrétaire des arbitres provinciaux, charge créée par la loi de la dernière session.

» Depuis le mois de mai, je pensionne avec mon ami Bellemare et je vis assez heureux. Il y a là un joli enfant, qui a quatre mois à peine, et qui est un de mes plus doux amusements. Je l'aime presque autant que s'il m'appartenait. J'ai toujours aimé les enfants à la folie. En m'a-

musant avec eux, je songe souvent au bonheur qu'il y a d'être père, et je fais des projets de mariage. L'an dernier, je m'étais proposé de me marier durant l'année 1850, et pourtant je ne suis pas plus avancé aujourd'hui que je ne l'étais alors. J'en suis encore à faire des projets pour l'année 1851 qui ne se passera pas, j'espère, sans que je les exécute.

» J'ai employé mes heures de loisir, depuis quelque temps, à rédiger un petit ouvrage qui contient les éléments de notre droit public et que j'ai intitulé : « *Catéchisme politique* ». Je fais imprimer cette brochure par M. Louis Perreault. J'ignore comment elle sera reçue du public. Elle ne peut froisser les sentiments de personne. Dans tous les cas, je suis sans inquiétude, ne comptant pas sur cette publication pour améliorer ma position sous le rapport pécuniaire, ni sous le rapport purement social.

» Je n'ai jamais si bien connu que depuis peu combien je suis inconstant et irrésolu ; quelle manie j'ai pour les projets qui semblent même les plus chimériques. Prévoyant que mon emploi dans le département des travaux publics devra cesser vers le milieu de l'été prochain, je me suis mis à songer à ce que je pourrais faire après cela. Je n'ai pas conçu moins de cinq ou six différents plans... Mais depuis près de

trois semaines, j'en ai un en tête que je n'exécuterai probablement jamais, mais qui m'a tant occupé que je ne puis m'empêcher de le confier au papier.

» Ce serait d'aller en Europe et de m'établir à Paris. Je pourrais y gagner quelque argent en qualité de correspondant de certains journaux français du Canada. Je pourrais aussi commercer sur les livres, partie que j'entends assez bien. J'enverrais des livres à Montréal et à Québec pour y être vendus, etc. En même temps, et c'est là mon grand but, j'étudierais la littérature, les sciences et les arts, au sein même de cette capitale du monde civilisé. Quel enthousiasme s'emparerait de mon âme à la vue de la patrie si célèbre de mes ancêtres ! car, pour moi, j'ai presque toujours vécu dans ce petit coin de l'Amérique, naguère encore couvert de forêts et la proie des nations barbares.

» Je sais bien que ce projet n'offre pas un avenir bien brillant et qu'en le mettant à exécution je devrais me résigner à demeurer pauvre, mais je me dis : Je n'amasserais, à la vérité, aucune richesse, mais mon opinion, d'après ce que j'ai pu connaître du monde, est que la richesse ne contribue en rien au bonheur de l'homme.

» Je ne puis pourtant pas dire que cette vie

aventureuse et, en quelque sorte, sans but soit propre à procurer le bonheur. Mon caractère ne pourrait peut-être pas s'y faire ; j'ai toujours souhaité les plaisirs du cœur ; le foyer domestique a toujours eu des attrait infinis pour moi ; la perspective de la félicité que je goûterais en vivant dans l'obscurité avec une femme et quelques enfants me ravit par avance. Ces plaisirs du cœur me semblent presque aussi indispensables que les plaisirs de l'esprit. Mais comment me les procurer ces plaisirs du cœur ? J'ignore quand je serai devenu assez riche pour me marier. Dans ma position actuelle, tenir ménage serait beaucoup trop dispendieux pour mes moyens. Je craindrais tant de mettre une femme dans l'embarras ou la pauvreté, que je ne pourrais me résoudre à l'épouser avant d'avoir un revenu assuré de deux à trois cents louis par année, encore ce revenu serait-il assez mince, s'il n'augmentait pas à mesure qu'augmenterait la famille. Ce revenu, je ne l'ai pas et ne l'aurai peut-être jamais.

» J'aime l'étude du droit, mais la chicane et les procès m'ennuient excessivement. Avec cette disposition et mon peu de talent pour me faire payer, je ne crois pas que je puisse gagner assez pour faire vivre une famille convenablement. Ma sensibilité invincible me rendrait

également malheureux ; la perte d'un procès contre mon attente, me désappointerait tellement qu'elle me rendrait la vie amère. Je suis beaucoup plus sensible à la perte qu'éprouvent d'autres personnes qu'à celle que j'éprouve moi-même, et si je perdais un procès par un défaut de connaissances légales, je ne pourrais plus vivre heureux, si je ne remboursais à mon client tout ce qu'il aurait ainsi perdu par ma faute. Ce ne serait que justice. Ces raisons ont beaucoup de poids pour m'engager à renoncer pour toujours à cette profession pour laquelle je vois bien que je ne suis pas né.

» Je suis enclin à croire qu'une vie obscure et retirée me conviendrait bien mieux. Hier matin je m'éveillai de bonne heure, et, pendant que tout était encore dans le silence, je me formais en imagination un genre de vie des plus attrayants. J'étais employé au titre permanent avec un salaire fixe de deux à trois cents louis par année. Nous étions à Québec, je m'étais marié à Mlle X, une jeune Irlandaise de talents remarquables et dont les écrits m'ont souvent fait verser des larmes, car elle est poète et littérateur distingué. Je la connais de vue ; j'aime sa figure, mais je ne connais rien de ses qualités. Cependant je m'imaginai être marié à cette charmante personne, et là-dessus je me

construisais tout un plan de vie. Je me levais matin, je déjeunais à neuf heures avec ma femme, j'allais à mon bureau depuis dix heures jusqu'à quatre, et, pendant ce temps-là, elle, de son côté, travaillait et lisait. A quatre heures, nous dînions ensemble, après quoi nous allions faire une promenade et prendre l'air, ou bien elle me jouait quelques airs de musique et me chantait quelques chansons. Ensuite je lui demandais ce qu'elle avait lu dans la journée, et nous parlions de littérature, de poésie, etc. Oh ! quelles belles chimères ! Mais ce genre de vie a pourtant des attraits réels, et c'est probablement le plus propre à procurer le bonheur ».

*Montréal, 20 mai 1852.*

« Me voici de retour de Boston où j'ai séjourné plusieurs mois pour apprendre l'anglais. Je m'occupe maintenant à mettre par ordre, en français, mes impressions de voyage et les notes que j'avais prises en anglais durant mon séjour aux États-Unis ».

Gérin-Lajoie avait l'intention de publier ces notes dans *la Minerve* ; mais son irrésolution habituelle lui fit ajourner, puis abandonner ce projet. Ce manuscrit que nous avons sous les yeux formerait un volume considérable, et offre

une étude approfondie des institutions américaines, principalement de celles du Massachusetts, le plus ancien comme le plus remarquable des États de l'Union. La situation politique, sociale, religieuse, commerciale et industrielle du peuple américain y est appréciée avec autant de justesse que d'impartialité.

Le travail auquel Gérin-Lajoie se livrait pour rédiger ces notes sur les États-Unis, n'avait pas interrompu l'étude psychologique qu'il faisait sur lui-même dans ses *Mémoires*. Les loisirs dont il jouissait alors lui permettaient même de s'appliquer avec plus de soin à cette espèce de vivisection où il mettait à nu toutes les fibres de son âme. Cette occupation était devenue pour lui une habitude, et il trouvait un plaisir délicat à se regarder ainsi mentalement, et à s'observer comme dans un miroir.

A la date du 24 mai, il écrivait :

« J'emploie une partie de mon temps à étudier l'économie politique, l'histoire, la littérature, etc., etc.

» Je sens cependant toujours un vide au dedans de moi, et je voudrais bien être en état de me marier !... je soupire chaque jour après cet heureux instant !...

» Un jeune homme demandait un jour à Aristote s'il pensait qu'il ferait bien de se marier :

« Mariez-vous, dit Aristote, vous le regretterez ;  
» restez célibataire, vous le regretterez aussi ».

» Je vois que cette réponse était assez juste. Bien que je me sois décidé à me marier après mûre réflexion et que je préfère cette vie à l'existence isolée et ennuyeuse du célibataire, cependant je sens bien que je ne pourrai m'empêcher de jeter, de temps à autre, un regard de regret sur mon indépendance perdue.

» Ce qui me fatiguera surtout durant tout le cours de ma carrière, c'est qu'il me faudra suivre un genre de vie qui me déplaît. Dans la classe à laquelle j'appartiens, il faut malheureusement sacrifier chaque jour à la vanité ; c'est le mobile de toutes les actions ; je crois qu'on pourrait facilement calculer que la moitié des dépenses d'un ménage, parmi les gens de notre condition, est consacrée à la satisfaction de la vanité. Dans le choix d'une demeure et d'un ameublement, on ne se borne pas à chercher le confort et une élégante simplicité, il faut quelque chose de beau, de brillant, qui frappe les yeux du visiteur et donne une grande idée de vos ressources pécuniaires. Il faut que votre table soit couverte d'un surcroît de choses inutiles, que des boissons de toute sorte puissent être offertes aux amis qui vous visitent.

» Pour votre toilette, il est nécessaire que

vous ayez ce qu'il y a de mieux, c'est-à-dire, ce qui coûte le plus cher, et que vos habits soient confectionnés par les premiers tailleurs ou les premières modistes. Esclavage que tout cela !...

» Je suis revenu à Montréal le 25 juin 1854, et n'en suis reparti que le 1<sup>er</sup> septembre, pour Québec. J'ai passé ces neuf semaines chez mon ami et cousin Bellemare, à son petit *cottage* de la rue Sanguinet. Cette maison est pour moi la plus charmante solitude du monde. La dame de céans est douce, bonne, prévenante, et j'aime beaucoup sa société. Son petit enfant, Alphonse, maintenant âgé de quatre ans, est intéressant et amusant, quoique *pétillard* comme tous les enfants de son âge. Une petite fille âgée de six mois, commence aussi à être très aimable par ses rires, ses joies et ses fantaisies.

» Un petit jardin attaché à la maison m'occupait une partie de la journée ; je sarclais les carrés et les plates-bandes, j'émondais les arbres fruitiers, je faisais la guerre aux chenilles, je mangeais des fruits, cerises de France, framboises, groseilles, ou bien je me promenais dans les allées, mon livre à la main, ou les mains derrière le dos, m'abandonnant à la rêverie, et respirant avec délices l'air frais et embaumé de la campagne. Le petit Alphonse accourait presque toujours à moi, sautant, gambadant comme un

jeune agneau, me montrant, tantôt des cerfs-volants qui se perdaient dans les nues, tantôt des nuages qu'emportait le vent, tantôt un arc-en-ciel dont les couleurs lui faisaient pousser toutes sortes d'exclamations. Ses petites questions enfantines m'amusaient beaucoup, et quelquefois m'embarrassaient. Les allusions qu'il ne manquait jamais de faire, en regardant le ciel, à son petit frère Oreste mort en mai 1853, me touchaient quelquefois jusqu'aux larmes.

» Dans les jours de grande chaleur, je passais généralement l'après-midi à lire dans la cour à l'ombre, sur la verdure. Cette cour, composée de tout l'espace d'un lot à bâtir, est belle et couverte de gazon. Je m'étendais à l'aise dans une *chaise berçante*, et je lisais à loisir. Mme Bellemare venait généralement s'asseoir sur le seuil avec son panier à ouvrage, et nous causions. Par intervalle, je lui lisais le journal, ou quelques pages d'un roman ou d'un ouvrage historique ; ou bien nous parlions des nouvelles de la ville ».

» Je n'ai pas lu autant que j'aurais pu le faire durant cet espace de temps. Je tenais à me reposer l'esprit, étant convaincu par expérience que le travail soutenu de la pensée nuit à la santé. Cependant j'ai pu lire l'*Histoire du Canada* de Garneau que je n'avais pas encore lue,

plusieurs romans de Balzac, Adolphe de Puibusque, Benjamin Constant, Spurzheim sur l'*Éducation*, Fowler sur la *Physiologie*, et nombre d'autres. J'ai commencé un long prospectus de journal (qui ne paraîtra probablement jamais). Ma passion pour le jeu d'échecs m'a fait perdre bien des heures. Je n'ai pas été deux jours de suite sans jouer une, deux et trois parties ».

L'estime dont jouissait Gérin-Lajoie lui valut, en 1855, une position lucrative et permanente : celle de traducteur à l'assemblée législative.

« La question, écrivait-il alors, qui a produit la plus grande sensation parmi les employés, et je pourrais dire aussi parmi les membres du parlement, a été celle du siège du gouvernement. Après de longs débats, la chambre a décidé, à une assez faible majorité toutefois, de recommander au gouverneur de faire transporter les bureaux publics à Toronto pour quatre ans. Les membres du district de Québec, en vue d'avoir à leur tour dans quatre ans le gouvernement à Québec, ont tous voté pour le système alternatif, source de dépenses énormes et d'inconvénients de toute sorte. A l'heure où j'écris ces mots, le gouvernement canadien est rendu à Toronto.

» Je prenais un vif intérêt à cette question, et quand le résultat de la discussion me fut an-

noncé(vers 3 heures du matin), je soupirai comme un criminel condamné à quatre années d'exil. J'eusse préféré Montréal à toute autre ville ; mais ce que je désirais avant tout, c'était la *permanence*, fût-ce même à Toronto ; car une fois établi quelque part pour y passer sa vie, on peut s'entourer d'amis, devenir propriétaire, et travailler enfin à se rendre la vie aussi agréable que possible, ce qui n'est guère réalisable lorsqu'il vous faut, au bout de trois ou quatre ans, vous séparer de vos voisins et amis et des lieux auxquels peut-être vous commenciez à vous attacher, pour transporter vos pénates à une distance de deux cents lieues ! Système absurde et qui prouve ce que peut faire l'égoïsme de localité ».

1<sup>er</sup> juin 1855.

« J'ai quitté Québec aujourd'hui pour revenir à Montréal ; j'esuis parti avec armes et bagages, et le cœur gai ; car je ne sais trop pourquoi je ne préfère pas Québec ; j'aime pourtant sa nature grandiose, ses points de vue, ses promenades publiques ; et je me souviendrai toujours des moments heureux que j'ai passés à me promener sur la *Plateforme*, ou dans le jardin du Fort, ou sur les glacis de la citadelle, ou encore dans la Grande-Allée. Les beautés de Québec et de

ses alentours portent à la rêverie, et si j'eusse été encore possédé de la manie des vers, j'aurais dû me sentir inspiré plus d'une fois.

» Ce qui me fait préférer Montréal à Québec, c'est que j'y ai des personnes que j'aime, quelques amis de collègue que je revois avec plaisir, des amis politiques ; c'est ici que j'ai passé la plus grande partie de ma jeunesse ; et quel que soit le lieu où m'appelle la Providence, Montréal ne cessera jamais d'occuper une place dans mes plus chers souvenirs.

» Je vins loger tout droit à la maison de mon ami Bellemare. Je lui apportais la nouvelle de sa nomination à la charge d'inspecteur du revenu, nouvelle dont M. Cartier, le secrétaire provincial, avec qui j'étais venu en steamboat de Québec, m'avait fait part, avec permission de la communiquer à mon ami. La vue de sa femme et de ses deux enfants me réjouit le cœur. Sa belle petite fille Mathilde, alors âgée de 16 mois, me fit des caresses comme si elle se fût souvenue de moi. Je goûtais d'avance le plaisir de cette vie de famille, que je faisais contraster avec la vie froide et ennuyeuse des maisons de pension. Je revoyais avec bonheur le jardin avec ses arbres et ses ombrages, la grande cour et son tapis de verdure où j'avais coutume de passer mes jours d'été à lire ou à écrire, tout

en causant avec Mme Bellemare qui s'occupait de travaux d'aiguille, pendant que les deux enfants folâtraient autour de nous.

» Je lis beaucoup moins que par le passé, mais j'observe et réfléchis beaucoup plus, et je crois gagner au changement. La réflexion, chez un homme de bon sens et consciencieux, a des résultats plus avantageux pour lui que la plupart des lectures qu'il pourrait faire, sans compter que sa santé doit en être meilleure. Je jouis d'une excellente santé; depuis ma nomination comme traducteur, je n'ai pas eu une minute d'indisposition. J'attribue cela en partie à l'absence de toute inquiétude sur mon sort à venir et à l'équilibre que j'ai tâché d'établir entre l'exercice de toutes mes facultés intellectuelles et physiques. Sous le rapport hygiénique, je n'ai pas encore ce qu'il me faut et j'ai des projets que j'espère pouvoir effectuer plus tard. Le manque de gymnase à Montréal m'a fait souvent soupirer; et si je devais demeurer toujours ici, je prendrais certainement des mesures pour en faire établir un.

» Je m'observe sans cesse, et l'étude de moi-même est pour moi une occupation quotidienne. Les ouvrages qui m'intéressent le plus aujourd'hui sont ceux qui traitent de physiologie d'anatomie, de phrénologie, et de tout ce qu

se rattache à l'union du physique et du moral chez l'homme. Peut-être suis-je un peu enclin à ce qu'on appelait autrefois le matérialisme ; mais toute l'influence que je suis porté à accorder au physique sur les facultés intellectuelles et morales, ne m'empêche nullement d'apercevoir en toute chose la main d'un créateur.

» Les idées religieuses m'intéressent aussi plus que par le passé, et je me réjouis d'avance dans l'espoir que la religion pourra consoler mes vieux jours. J'ai acheté dernièrement une Bible illustrée, et j'en lis quelques pages de temps à autre.

» Une autre distraction non moins agréable pour moi et beaucoup moins fatigante, c'est celle que je prends avec les enfants. De temps en temps je joue avec Alphonse dans la cour, ou je l'emmène faire une promenade avec moi quelque part en dehors de la ville ; je prends plaisir à le voir gambader et courir. Mais la petite Mathilde me cause une joie plus douce ; il est impossible d'aimer plus une enfant que je ne l'aime ; je la fais parler, je la fais sauter, je l'asseois sur mon épaule, je la fais rire ; elle est intelligente et comprend tout, et les moments que je passe avec elle sont les plus heureux de la journée ».

*Toronto, 24 septembre 1856.*

« La session qui s'est ouverte le 14 février, ne s'est close que le premier juillet. Elle a été longue et orageuse. Un assez petit nombre de lois ont été adoptées ; mais en revanche la chambre s'est occupée de questions importantes, telles que celles du siège du gouvernement, de l'aide à accorder au grand réseau de chemins de fer actuellement en construction, et de trois ou quatre votes de non confiance dans l'administration du jour. Les séances se sont presque toutes prolongées fort avant dans la nuit. Ce système établi depuis longtemps, et dans plusieurs pays, de prendre la nuit pour le temps des débats, me semble absurde, et m'a toujours souverainement déplu. A part cet inconvénient, j'aime assez le temps des sessions, surtout à Toronto, parce qu'il donne occasion de revoir des figures amies, et que les mesures qui se discutent présentent toujours quelque intérêt pour celui qui n'est pas encore tout à fait indifférent sur les destinées de sa patrie.

» Mon temps s'est donc passé assez agréablement dans cet intervalle, d'autant plus que je me suis trouvé durant tout ce temps avec des amis et des compatriotes : MM. Étienne Parent, Prévost, McDonald (de Cornwall), Lachevrotière, Glackmeyer, etc »...

Ce fut dans le cours de cette session que, sans aucune demande de sa part, Gérin-Lajoie fut nommé bibliothécaire au parlement. Aucune position ne pouvait mieux rencontrer ses goûts.

*Toronto, septembre 1856.*

« Lorsque je porte mes regards sur mon passé, écrit-il, et que je vois devant moi toutes les vicissitudes de ma petite existence, les phases de gêne pénible et d'inquiétudes morales que j'ai eu à traverser, les regrets que j'ai formés, les souhaits que j'ai faits, je devrais certainement me jeter à genoux pour remercier Dieu de m'avoir conduit où je suis aujourd'hui. Par un bienfait de la Providence, je me trouve précisément dans la position qui convient le mieux à mes goûts et que je puis occuper avec le plus d'avantage ; j'acquiers chaque jour de nouvelles connaissances, ce qui a toujours été une passion pour moi ; je ne me rouille plus à copier ou à traduire les idées des autres, comme je faisais lorsque j'étais dans le bureau des travaux publics ou des traducteurs. Je puis employer chaque minute de ma journée à mon perfectionnement intellectuel, écrire, analyser, compiler, critiquer, lire, et enfin réaliser le rêve de ma vie, le rêve de presque tous les jeunes gens qui aiment l'étude et la littérature.

» Et croira-t-on que malgré tout cela, je me suis surpris quelquefois faisant de nouveaux projets ? Cette vie tout intellectuelle, me dis-je, est contraire aux lois de la nature, elle détruit l'équilibre qui doit exister entre toutes les facultés. Que me sert d'avoir à ma disposition un si grand nombre de livres que je ne puis lire ? Une petite bibliothèque d'une centaine de volumes, d'ouvrages choisis serait infiniment préférable. Aujourd'hui je suis comme ces gourmands qui se trouvent devant une table chargée d'une multitude de mets différents et qui voudraient goûter de tout. Ma passion pour la lecture est insatiable, et quand je vois que même en employant à lire attentivement tous les instants d'une longue vie, je ne pourrais lire la meilleure partie de ce que je voudrais lire (car presque tous les sujets m'intéressent), je suis porté au découragement, et alors je désirerais plutôt me voir dans les bois avec une petite bibliothèque que je relirais sans cesse, et dont chaque volume serait pour moi comme un ami intime.

» La vie des champs m'a toujours plu, et maintenant que je ne puis désirer autre chose, et que les circonstances ne me permettent pas de réaliser ce rêve, je m'y livre plus que jamais, tant il est vrai qu'il faut que chacun ait son *dada*, com-

me disait Diderot. Il me semble qu'en travaillant en plein air plusieurs heures tous les jours, en laissant reposer ma tête pour donner de l'exercice à mes muscles, mon intelligence n'en serait ensuite que plus active, et je reprendrais mes travaux d'esprit avec bien plus de vigueur. J'ai étudié beaucoup la physiologie et l'hygiène depuis quelques années, et tout ce qui a rapport à la santé du corps et de l'esprit m'occupe tellement que je me demande souvent si je ne suis pas hypocondriaque. Si toutefois je suis attaqué de cette manie, au moins je ne le suis pas au point de me croire malade. Depuis plusieurs années, je n'ai jamais eu recours au médecin. Toutes mes inquiétudes sur ma santé se bornent aux précautions hygiéniques, et c'est pour cela que je désirerais tant trouver les moyens de respirer le bon et grand air de la campagne auquel j'ai été habitué dès mon enfance, de prendre chaque jour un exercice convenable, et suspendre en même temps les opérations fatigantes du cerveau.

» M. Étienne Parent, assistant-secrétaire de la province, avait passé l'hiver de 1856 dans la même pension que moi ; mais il n'avait pas encore sa famille avec lui. Il partit vers la fin de mai pour aller la chercher à Québec, et comme la maison qu'il avait louée à Toronto n'était pas

tout à fait prête, il fut obligé de venir pour quelques jours se loger à la pension Lewis, avec toute sa famille. Cette famille se composait de la mère, de trois jeunes filles dont l'aînée n'avait pas encore dix-huit ans. Ces jeunes demoiselles sortaient toutes du couvent, et elles avaient l'air modeste et timide qu'ont la plupart des jeunes filles qui entrent dans le monde... L'aînée, dont j'avais déjà entendu parler, comme d'une jeune fille d'esprit et de talent, attira particulièrement mon attention, et, dès le lendemain de leur arrivée, leur père m'ayant demandé de leur faire visiter la bibliothèque, j'acceptai cette proposition avec le plus vif plaisir. Je m'aperçus en examinant les livres avec mademoiselle Parent, qu'elle partageait absolument mes goûts pour la lecture, et surtout pour la poésie ; je fus surpris en même temps des connaissances qu'elle déploya : je n'avais aucune idée qu'on donnât dans nos institutions de femmes une instruction aussi variée. Si je fus enchanté de ses connaissances et de son goût, elle ne parut pas moins l'être des trésors que renfermait la bibliothèque. Elle ne cessait de répéter que j'étais dans un paradis terrestre, et prétendait que je devais être l'homme le plus heureux du monde... Peut-être lisait-elle déjà dans mes yeux une affection que je cherchais à refouler au fond

de mon cœur. Car malgré toutes les bonnes qualités qu'il me semblait voir chez elle, la grande différence d'âge existant entre nous, m'empêchait de donner cours à mes sentiments, et je voulais me contenter de voir en elle une aimable enfant, une jeune fille spirituelle, intéressante, dont je désirais le bonheur, sans prétendre pouvoir le faire moi-même.

» Nous ne fûmes pas longtemps cependant sans avoir occasion d'entrer dans certaines explications ».

9 juillet.

« Je suis allé ce soir chez Mlle Parent dans l'intention de faire une promenade avec elle ; je vis qu'elle m'attendait, elle fut prête en deux minutes, et après avoir dit quelques mots à son père, nous partîmes.

» C'était une de ces soirées où il semble que toute la terre se livre aux plaisirs de l'amour ; une brise tiède tempérant l'atmosphère, et comme une légère ondée était tombée le matin, une douce fraîcheur s'élevait de la terre, l'air était embaumé par l'odeur des fleurs des jardins, des feuilles des arbres dont presque toutes les rues sont bordées... Je goûtais intérieurement un bonheur calme et sans mélange ; Joséphine manifestait une joie d'enfant et semblait se retenir

pour ne pas sauter et courir. Avec son petit chapeau de paille à grands bords, sans autre ornement que ses attaches de ruban, son petit ruban rouge autour du cou, son ajustement simple et de bon goût, elle était charmante, et j'avoue qu'à côté d'elle, et en présence de toutes les autres magnificences de la nature, je me sentais ému, et il fallait me prendre le cœur à deux mains, pour ne pas laisser éclater mon enthousiasme.

» Tout en conversant, nous gagnâmes une espèce de monticule, d'où nous pouvions apercevoir le soleil couchant, et nous nous arrêtâmes pour contempler ce beau et grand spectacle.

» J'ai toujours aimé à assister au coucher du soleil. Ce soir-là, tout l'occident semblait une mer de feu, et je me rappelai involontairement la belle description du *Génie du christianisme* :

» LE SOLEIL COUCHANT SUR LA MER.

« Le globe du soleil prêt à se plonger dans les  
» flots apparaissait entre les cordages du navire  
» au milieu des espaces sans bornes. On eût  
» dit, par le balancement de la poupe, que l'astre  
» radieux changeait à chaque instant d'horizon.  
» Quelques nuages étaient jetés sans ordre dans  
» l'orient, où la lune montait avec lenteur ; le res-  
» te du ciel était pur. Vers le nord, formant un

» glorieux triangle avec l'astre du jour et celui de  
 » la nuit, une trombe brillante des couleurs du  
 » prisme, s'élevait de la mer comme un pilier de  
 » cristal supportant la voûte du ciel ».

» Ensemble nous nous rappelâmes cette belle  
 pièce de Lamartine, intitulée *l'Isolément* :

» Souvent sur la montagne à l'ombre du vieux chêne,  
 » Au coucher du soleil tristement je m'assieds ;  
 » Je promène au hasard mes regards sur la plaine,  
 » Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds.

» Etc., etc., etc.

» En récitant diverses strophes que nous sa-  
 vions par cœur, nous nous laissâmes aller à par-  
 ler longtemps du grand poète, idole des femmes,  
 et on peut dire de tous les cœurs sensibles. Nous  
 récitâmes aussi quelques strophes de cette autre  
 pièce :

» Le soir ramène le silence.  
 » Assis sur ces rochers déserts,  
 » Je suis dans le vague des airs  
 » Le char de la nuit qui s'avance.

.....  
 » Doux reflet d'un globe de flamme,  
 » Charmant rayon, que me veux-tu ?  
 » Viens-tu dans mon sein abattu  
 » Porter la lumière à mon âme ?

» Etc., etc., etc.

» La magnifique méditation intitulée *les Étoiles*, nous revint aussi à la pensée ; car il n'est presque pas une pièce de ce barde sublime qui ne dise les beautés de la nature, les mystères et les charmes de la nuit.

» De Lamartine nous passâmes à Victor Hugo : *le Soleil couchant*, dans les *Feuilles d'automne* ; *les Nuits d'été*, dans les *Rayons et les Ombres* ; et plusieurs autres poésies furent rappelées tour à tour. Je pensais bien à une autre pièce du même poète intitulée : *Hier la nuit d'été*, dans les *Chants du crépuscule*, mais je n'osais en parler de peur d'y trouver des allusions à l'état de mon âme. Cette pièce commence ainsi :

» Hier la nuit d'été qui nous prêtait ses voiles,  
 » Était digne de toi, tant elle avait d'étoiles.

.....

» Moi, j'étais devant toi, plein de joie et de flamme,  
 » Car tu me regardais avec toute ton âme !

J'aurais pu réciter toute la pièce avec enthousiasme, car tous les sentiments qui y sont exprimés répondaient à ceux de mon cœur.

» Je<sup>7</sup> récitaï aussi quelques strophes d'Ossian, entre autres, *l'Hymne du soir*, *Danthula*, commençant par ces mots :

» Ainsi qu'une jeune beauté  
 » Silencieuse et solitaire,

- » Des flancs du nuage argenté
- » La lune sort avec mystère.

» Je pris occasion de faire connaître à Mlle Parent l'histoire des poésies d'Ossian, et de lui indiquer l'influence qu'elles avaient exercée sur les vers de Lamartine. Lamartine lui-même qui l'avait lu beaucoup dans sa jeunesse, s'en est assimilé le vague et la rêverie ».

Peu de temps après cette promenade dont Gérin-Lajoie s'est complu à retracer les impressions, il était engagé avec celle qui devait être sa compagne jusqu'à la fin de sa vie.

A la suite de son mariage, qui eut lieu le 26 octobre 1858, Gérin-Lajoie a consigné dans son journal quelques remarques qui font voir une fois de plus l'esprit d'observation qu'il apportait dans toutes les circonstances de la vie.

« Les six semaines qui avaient précédé l'époque du mariage, avaient été employées en préparatifs, quoiqu'il eût été décidé d'avance entre nous de faire les choses de la manière la plus simple possible.

» Mais le mariage parmi les personnes de notre classe est toujours une affaire de vanité; ce qu'on appelle le trousseau de la mariée occasionne toujours beaucoup de trouble et de dépenses. On en parle sans cesse dans la famille, surtout parmi les femmes; chacune veut donner son

opinion ; les discussions sur les graves questions de toilette ne se terminent que le jour de la bénédiction nuptiale.

» Pour moi qui me mariais par pure inclination et qui, dans l'union que je désirais contracter, n'avais en vue que les jouissances du cœur, tous ces détails me fatiguaient ».

Quelque temps après, à la suite d'un bal auquel il avait assisté, Gérin-Lajoie écrivant à un ami, se laissait aller à une fine critique du monde frivole.

« Tun'aspas d'idée du supplice auquel sont condamnés les oreilles et l'esprit d'un homme qui se trouve au milieu de trois ou quatre femmes, la veille ou le lendemain d'un bal. C'est un déluge de paroles à propos de chiffons, de dentelles, de quadrilles, de polkas, de redowa, de scottish, etc..

» D'abord, avant le bal, tu n'entends que dissertations, discussions continuelles sur les intéressants sujets suivants : « Quelle robe vais-je mettre ? Ma robe rose ou ma robe blanche ? » Quelle robe vas-tu mettre, toi ? Vais-je mettre mon épingle ? Non, ne la mets pas. — » Oui, je vais la mettre, etc. ». Ces assommantes conversations durent non seulement des heures, mais quelquefois des journées, et même des semaines, lorsqu'il s'agit des grands bals.

» Et après le bal, donc. — Il n'y a pas à résister,

il faut prendre la fuite. Elles ont tout vu, tout remarqué, non les phrases spirituelles échappées à leurs partenaires, mais la toilette des autres danseuses. Celle-ci avait une magnifique robe de velours ; celle-là une robe de soie blanche ; Mme D., sa vieille robe jaune, Mme N. portait encore sa robe de noces, Mlle avait un beau bouquet. — As-tu remarqué Mlle M. ? comme sa robe lui faisait mal. Les hommes même n'échappent pas à l'examen de ces dames : la veste de celui-ci, son col, ses bottines, et jusqu'à sa chemise, tout subit la critique. Puis vient l'histoire des danses, chacune fait l'énumération de ses partenaires, discutant les défauts et les qualités de chacun, puis passent en revue tous les autres danseurs et danseuses de la soirée.

» Vous êtes heureux à la campagne d'ignorer ces petites misères. Parmi vous les seules distinctions qui règnent sont fondées sur le degré de respectabilité, sur l'âge, sur le caractère. Le prêtre et les personnes aux cheveux blancs sont pour vous les seuls personnages devant lesquels tous les autres s'inclinent, tout le reste vit sur un pied d'égalité.

» Aucun pays n'est plus franchement démocratique que ne le sont les campagnes du Bas-Canada.

» Que j'envie votre sort !

» Chaque fois que j'assiste à des soirées ennuyeuses comme celle d'hier soir, mon esprit s'envole dans nos campagnes reculées ; je joue en imagination une partie d'échecs avec le curé, ou je me promène dans mes champs ou mon jardin, sans craindre le contact du vice prétentieux, de la morgue hautaine. Là, j'aime tous ceux que je rencontre, parce que je sais que tous sont francs et droits, que tous me veulent du bien. Là, je ne suis pas tenu à dire des fariboles aux femmes pour les amuser, je n'ai pas même besoin de faire ce que l'on appelle de la galanterie, c'est-à-dire, flatter et mentir, en répétant à toutes ces dames frivoles un certain nombre de phrases banales ; tout mon devoir envers le sexe se borne à être poli sans affectation, et à parler bon sens comme lorsque je m'adresse aux hommes ».

On n'a pas oublié le système absurde des capitales alternatives imposé en 1855 par la législature des Canadas-Unis. Conformément à ce régime, le siège du gouvernement fut de nouveau transféré à Québec en 1859. Cette ville et le Bas-Canada en tirèrent cependant plus d'un avantage.

La présence de la classe d'hommes intelligents, actifs et instruits qui gravite autour du gouvernement communiqua à la capitale une

impulsion qui s'est accentuée surtout en littérature.

Parmi la population canadienne-française les esprits étaient préparés à ce mouvement. Le haut enseignement qui s'était donné sur divers points depuis le commencement du siècle avait répandu le goût des lettres. Il ne fallait que la rencontre de quelques-uns des meilleurs esprits pour créer une révolution intellectuelle. La présence du gouvernement à Québec en devint l'occasion. C'est alors que furent fondées deux revues qui ont fait époque dans nos annales littéraires, *les Soirées canadiennes* et *le Foyer canadien*. Plusieurs des hommes de lettres qui prirent part à la création de ces deux revues étaient attachés au gouvernement.

Aucune idée ne pouvait sourire davantage à Gérin-Lajoie. Il se rappelait l'émulation qu'avait fait naître au collège de Nicolet, la fondation d'une *société littéraire*, dont il avait été le principal organisateur, et celle de l'*Institut canadien* de Montréal à laquelle il avait pris une part si active. Il y voyait le raffermissement de notre nationalité par l'attachement plus ferme à la langue française, et peut-être la naissance d'une littérature canadienne dont l'idée faisait alors sourire les sceptiques. Dans les discussions assez vives qui se livraient à ce sujet, il

répétait souvent avec son vieil ami et son collaborateur, l'abbé Ferland : « Si nous ne pouvons fonder une littérature, nous aurons toujours ce que nous pourrons. N'est-ce pas assez pour donner de l'émulation à tous les vrais Canadiens » ?

Sans doute qu'il ne prévoyait pas, et surtout qu'il n'osait espérer l'immense progrès qui s'est fait depuis, et dont il a été témoin avant de mourir. Il ne prévoyait pas que vingt ans plus tard notre littérature serait un fait accompli, que les auteurs ne se compteraient plus parmi nous, que nos compatriotes d'origine anglaise reconnaîtraient hautement notre supériorité sur ce point, que la France accueillerait cette jeune littérature comme un fleuron de sa couronne intellectuelle, que l'Académie la couronnerait dans la personne du plus français, si ce n'est du plus canadien de nos poètes. Sans voir de si loin, Gérin-Lajoie avait foi dans l'avenir ; et il ne se trompait pas.

Lorsque éclatèrent entre les imprimeurs et les collaborateurs des *Soirées canadiennes* les difficultés qui engagèrent ceux-ci à fonder une nouvelle revue, ce fut Gérin-Lajoie qui fit accepter pour cette publication, le nom de *Foyer canadien*, titre qui dans sa pensée avait une double signification facile à saisir.

Aucun membre du comité de direction dont il

faisait partie n'y apporta un concours plus constant et plus efficace. Il ne reculait pas devant les tâches les plus ingrates et les plus ennuyeuses, telles que la correction des épreuves et la correspondance, dont le fardeau retombait tout entier sur les directeurs. Sa collaboration nous a valu un des travaux les plus importants qui aient été publiés dans l'une et dans l'autre de ces deux revues, et un des livres les plus franchement canadiens que notre littérature ait produits, *Jean Rivard*.

Les *Mémoires* de Gérin-Lajoie nous livrent le secret de cette conception. N'ayant pu réaliser dans sa vie cet éternel rêve de Cincinnatus à la charrue, dont l'image séduisante fuyait toujours devant lui comme le mirage du désert, il a voulu l'incarner dans une œuvre de prédilection, la revêtir d'une forme tangible dont l'apparition fût une jouissance pour lui-même et un encouragement pour les plus vaillants de ses compatriotes, les défricheurs des bois. Ceux qui ont cherché dans *Jean Rivard* un roman à sensation se sont condamnés d'avance à ne pas le comprendre. L'idée d'écrire un roman n'est pas venue à sa pensée ; il a même eu soin d'en avertir ses lecteurs. Il a voulu simplement mettre en relief le meilleur type du colon canadien, l'homme instruit qui se

fait conquérant de la forêt et travailleur du sol.

Les *Mémoires* de Gérin-Lajoie sont remplis de passages où il exprime ses idées sur la culture de la terre et sa prédilection pour ce genre de vie. L'état d'agriculteur lui semblait le plus normal, le plus rationnel qui soit au monde, celui qui se prête le mieux au développement physique, intellectuel et moral de l'homme. La vie du colon surtout, de ce hardi bûcheron qui commence par s'ouvrir une terre dans les bois et qui ensuite en tire sa subsistance en enrichissant son pays, lui paraissait grande et noble entre toutes, et digne d'envie.

Gérin-Lajoie qui avec son patriotisme ardent, avait creusé toute sa vie le problème de notre avenir national, avait mieux compris qu'aucun autre l'importance de cette devise des Canadiens-Français : « Emparons-nous du sol. » C'est là qu'il voyait la solution du problème. « Ce travail, disait-il, le plus obscur de la nation, en est le plus fécond. Il n'a de comparable en puissance que celle de la marée montante, calme, invincible, qui envahit ses rivages. Il a reconquis et assuré à la race française une partie du territoire que les armes lui avaient fait perdre. Qui peut dire où il s'arrêtera » ?

Cependant l'admiration et l'attrait que cette

rude mais salutaire existence inspirait à Lajoie, le mérite et la dignité qu'il y voyait, ne lui en dissimulaient pas les difficultés, ni les fatigues, ni les misères. Il les avait approfondies, au contraire, avec cet esprit de réflexion et cette sûreté de jugement qui distinguent ses écrits. Le plus utile de tous les états en est le plus pénible. Aucune classe de notre société n'est plus exposée au découragement, aucune n'est plus souvent délaissée. L'âme sensible et patriotique de Lajoie en était profondément émue, et il s'était bien souvent demandé comment il pourrait apporter sa part de sympathie à cette classe si nombreuse et si intéressante de ses compatriotes ; comment il pourrait leur faire entendre une parole de consolation et d'encouragement, un cri du cœur qui leur inspirât la persévérance en les relevant à leurs propres yeux, et en ranimant leur espoir. Il aurait voulu aussi augmenter leur nombre et accroître leur influence en détournant des villes où ils végètent, une partie des jeunes gens qui sortent de nos collèges ; il aurait voulu leur mettre une hache à la main, les conduire sur les frontières de nos paroisses, et leur dire : « Faites comme vos pères ; taillez-  
» vous un domaine comme celui qu'ils se sont  
» créé et sur lequel vous avez vécu. C'est ici  
» que vous servirez le mieux votre pays et vos

» intérêts ; que vous acquerrez le plus d'indépendance et de bonheur ». Voilà toute la pensée de Jean Rivard, le *défricheur* et l'*économiste*. Il était difficile de trouver un plus beau sujet, et plus utile, plus capable de tenter un esprit élevé et une âme généreuse. Aucun de nos écrivains n'était mieux doué et mieux préparé que Gérin-Lajoie pour le traiter.

Un pareil travail exigeait une variété de connaissances peu commune ; la maturité du talent et l'expérience pratique. Lajoie les avait acquises, et il les a mises admirablement à profit dans cette étude du colon canadien où il le suit pas à pas depuis son premier coup de hache dans la forêt, à travers toutes les phases de sa vie de défricheur, jusque dans sa carrière d'économiste, alors que, devenu riche et heureux, chef d'une charmante famille, placé à la tête de ses concitoyens dont il se montre le meilleur conseiller, il est élu député au parlement et qu'il prend une part active aux affaires de son pays.

Un des grands mérites de l'auteur de *Jean Rivard* est d'avoir su rendre son livre intéressant sans sortir de la réalité, sans avoir eu recours à aucune de ces situations qui ne se rencontrent pas dans notre vie sociale et qui ne servent qu'à amuser l'imagination.

Jean Rivard est un héros que l'on peut cou-

doyer dans la rue, qui existe sous plus d'un nom dans nos campagnes et que bien des lecteurs ont désigné après avoir lu le beau livre de Gérin-Lajoie. Devenu populaire aujourd'hui, *Jean Rivard* a recueilli, dès son apparition, les suffrages des meilleurs juges dont le nombre n'a fait que s'accroître.

Le plan du livre est bien conçu, le style sobre, naturel et correct. On a pu lui reprocher une certaine prolixité, quelques détails trop peu importants dans la vie du défricheur; mais ces légères taches ont disparu dans une nouvelle édition où l'auteur a refondu tout l'ouvrage et lui a donné sa forme définitive. Avec une habileté rare, il a su le mettre tout à la fois à la portée de l'intelligence humble, et à la hauteur de l'esprit cultivé; l'un et l'autre y trouvent *l'utile dulci* d'Horace, un sujet d'agrément et de réflexion. N'est-ce pas le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un livre et d'un auteur? Sans y penser, Gérin-Lajoie s'est peint lui-même dans *Jean Rivard*, avec son âme exquise, son patriotisme, son honnêteté, sa droiture, son désintéressement, en un mot tel que ses *Mémoires* nous le révèlent, le meilleur des hommes. *Jean Rivard* est le premier livre canadien qui ait obtenu les honneurs de la reproduction en France. Un bon nombre des lecteurs du *Monde* de Paris

où il a paru en feuilleton, ne soupçonnaient pas avant de l'avoir lu qu'il pût exister une littérature française de ce côté-ci de l'Atlantique.

Gérin-Lajoie a reçu de son vivant la plus douce récompense qu'il pouvait ambitionner : il a vu son livre donné en prix dans nos collèges, dans la plupart de nos écoles primaires, et répandu jusque dans la chaumière du colon, où sa lecture a déjà fait une partie du bien qu'il souhaitait, où elle continue à délasser les esprits et à ranimer les courages.

Si aujourd'hui le bon Gérin-Lajoie voyageait à travers nos paroisses nouvelles, il éprouverait, en plus d'un endroit, quelques-unes de ces suaves et intimes jouissances dont il parle dans ses *Mémoires*, lorsque, passant un soir dans une rue déserte des Trois-Rivières, il entendit une jeune mère de famille, assise dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte, fredonner le *Canadien errant* en endormant son enfant. Il entendrait encore les couplets de sa mélancolique chanson s'envoler de quelque mansarde; et pour compléter son bonheur, il verrait sous le même toit, plus d'une figure épanouie attentive à la lecture, de *Jean Rivard*.

Cependant, quelles que soient les qualités que l'auteur a déployées dans cet ouvrage, il faut bien avouer qu'il n'y a mis qu'une part de lui-même, qu'il n'a guère révélé que le côté pra-

tique, utilitaire de son talent. Ceci nous conduit à une observation plus générale.

Au point de vue purement littéraire, Gérin-Lajoie a-t-il tenu les promesses de son jeune âge ? A cette question nous devons répondre : certainement non.

Aucun de nos écrivains n'a montré un talent plus précoce, n'a donné tout d'abord de si belles espérances ; aucun n'est arrivé plus vite à la notoriété. Il était encore sur les bancs du collège, lorsque les feuilles publiques, avec un enthousiasme qui nous fait sourire aujourd'hui, mais qui s'explique, l'acclamèrent comme notre futur Racine.

Cependant, dès le début de sa carrière, on le vit s'arrêter soudainement, hésiter, puis s'engager dans une voie tout autre que celle qu'il avait rêvée et qu'on lui croyait destinée. Il n'est peut-être pas un seul de nos écrivains auquel s'applique d'une manière plus frappante cette réflexion de Crémazie : « Que de jeunes talents parmi nous ont produit des fleurs qui promettaient des fruits magnifiques ; mais il en a été pour eux comme, dans certaines années, pour les fruits de la terre. La gelée est venue qui a refroidi pour toujours le feu de leur intelligence. Ce vent d'hiver qui glace les esprits étincelants, c'est le *res angusta*

*domi* dont parle Horace, c'est le pain quotidien ».

Quand, à force de travail ingrat, Gérin-Lajoie eut acquis ce pain du jour, le poète en lui était mort, la muse qui l'avait inspiré s'était envolée pour toujours.

Un autre homme cependant était né en lui. Au lieu du poète, nous avons eu le prosateur élégant et facile, l'économiste excellent. L'art a été immolé à l'utile. Lequel des deux eût été préférable ? A vingt ans, nous aurions incliné vers l'art, mais aujourd'hui ?...

Gérin-Lajoie a laissé en manuscrit une *Histoire de l'établissement du gouvernement responsable en Canada*, qu'il a écrite à la demande de plusieurs membres du parlement. Nous sommes en état d'en parler et de l'apprécier, quoique nous ne l'ayons pas actuellement en main, car nous avons eu le privilège d'en entendre la lecture de la bouche de l'auteur lui-même, il y a quelques années. Les motifs qui l'ont empêché de livrer cette *Histoire* au public peignent bien la bonté de caractère et la délicatesse des sentiments de Gérin-Lajoie. Il était occupé à y mettre la dernière main, lorsqu'il reçut une lettre de L. P. Turcotte, l'auteur du *Canada sous l'Union*, qui le priait de retarder la publication de ce manuscrit pour ne pas nuire à la vente de son livre qui venait de paraître.

Lajoie remit son manuscrit dans sa serviette et ne l'en sortit plus. C'est une perte pour l'histoire de notre pays, car l'ouvrage est resté inachevé. Il y manque cependant peu de chose, et s'il était complété par une plume exercée, je suppose par M. Gérin, frère de Lajoie, ce serait un excellent récit de l'établissement du gouvernement responsable en Canada, et une réponse triomphante à l'injuste *Histoire des quarante dernières années*, de J. C. Dent.

Dans l'étude humoristique dont j'ai cité un passage au commencement de cette biographie, j'ai essayé de résumer les transformations qu'avait subies le caractère de Gérin-Lajoie dans la seconde période de sa vie.

« Il y a deux parts dans la vie de Gérin-Lajoie. L'homme d'aujourd'hui n'est pas l'homme d'autrefois.

» Autrefois, c'était le poète, avec ses rêveries, avec ses chansons, avec ses enthousiasmes ; c'était le journaliste qui écrivait l'article militant, chargé à mitraille, qui haranguait les électeurs sur la place publique.

» Aujourd'hui, c'est l'homme de cabinet, calme, silencieux, méditatif, un livre de philosophie ou d'économie politique à la main, cherchant quelque nouveau moyen d'amener le progrès et le bonheur parmi les hommes ; ou, mieux en-

core, c'est le père de famille, heureux au foyer domestique, entouré de sa femme et de ses enfants, ayant toujours sur les lèvres une bonne et utile leçon, un conseil sage, un service à proposer pour faire plaisir à un ami, tout cela arrosé du vieux vin de la gaieté française.

» L'utile a, peu à peu, envahi le domaine de la poésie.

» Cependant Gérin-Lajoie cultive encore, dans un coin de sa pensée, quelques fleurs d'illusion ; il bâtit des châteaux en Espagne. Il a surtout un rêve qu'il caresse, qu'il choye, qu'il espère réaliser tôt ou tard.

» Il voit, tout là-bas, dans une campagne retirée, paisible, ni trop loin ni trop près du village, une jolie ferme bien cultivée. Sur la ferme, une maison propre, ni trop grande ni trop petite, avec des arbres alentour, un jardin et un verger.

» Un petit vieillard, à cheveux grisonnants, parcourt ce domaine, s'occupe d'améliorations, consulte ses voisins, leur parle de la récolte, d'un nouveau système plus économique de drainage ou d'assolement.

» Lorsqu'il traverse la cour, les pigeons descendent du colombier, et viennent s'abattre autour de lui ; un essaim de poules accourent manger, en caquetant, une poignée de grain qu'il

leur jette, tandis que le coq, fièrement perché sur la clôture, chante à tue-tête son *Canadien errant*.

» Un beau soleil chaud de juillet ou d'août réjouit cette scène champêtre, douce comme une idylle.

» La laitière passe parmi les vaches, et s'en retourne à la maison portant deux chaudières pleines de lait jusqu'au bord et couvertes de deux doigts d'écume que les enfants enlèvent avec leurs mains.

» Le petit vieillard caresse, en passant, sa génisse de race ayrshire qui se frotte tranquillement le dos le long de la barrière ; il interroge les moissonneurs qui arrivent devant la grange avec une charrette ployant sous les gerbes de blé, dont il écrase entre ses mains quelques épis pour s'assurer qu'ils sont beaux et bons.

» Enfin, content de sa journée, il va s'asseoir sur sa galerie, et regarde, en souriant, le soleil se coucher, tout rouge, derrière le coteau.

» Est-il nécessaire de dire que ce petit vieillard, c'est Gérin-Lajoie en personne ?

» Excellent homme ! Si tout le monde était bon et parfait comme lui, on verrait reparaître l'Éden sur la terre ».

La fin de l'année 1865 inspirait à Gérin-Lajoie,

sur la mort de quelques-uns de nos hommes publics, des regrets que le pays partageait avec lui. Il parle d'abord des ennuis que lui avait causé le changement de siège du gouvernement.

« L'année 1865 qui vient de finir a été remarquable pour moi à plus d'un titre. Le trait le plus saillant a été mon émigration de Québec à Ottawa, laquelle, avec le déménagement de la bibliothèque du parlement, a presque absorbé tout mon temps durant les trois derniers mois de l'année. Les soins de ce déménagement et les démarches que j'ai faites pour notre installation à Ottawa, toutes choses incompatibles avec mes goûts et mes aptitudes, tout cela m'a fait vieillir de plusieurs années. Je crois réellement que c'est ce qui fait en grande partie que mes cheveux commencent à grisonner.

» Il faut dire aussi que j'ai eu durant l'année plusieurs peines de cœur qu'il me sera difficile d'oublier d'ici à longtemps. J'ai perdu plusieurs des hommes qui m'avaient fait le plus de bien et auxquels j'étais le plus attaché, entre autres l'abbé Ferland (dont j'ai écrit la biographie pour le *Foyer canadien*), l'honorable A. N. Morin et sir Étienne P. Taché, deux hommes dont j'avais été le secrétaire intime pendant

quelque temps, et qui m'avaient toujours montré un intérêt tout particulier.

» Peut-être le temps n'est pas éloigné où j'irai rejoindre ces anciens amis ».

Gérin-Lajoie a toujours été sous l'impression qu'il ne vivrait pas jusque dans un âge avancé. Sans pouvoir s'en rendre compte, il s'attendait à être frappé un jour ou l'autre de paralysie. Atteint une première fois, environ deux ans avant sa mort, il y a succombé le 4 août 1882, jour anniversaire de sa naissance.

Lors de la création de la Société royale qui eut lieu peu de mois avant sa mort, on prétexta l'état de sa santé pour omettre son nom dans la liste des membres qui fut soumise au marquis de Lorne.

Gérin-Lajoie fut très sensible à cette injustice, non qu'il tînt pour lui-même cet honneur auquel, du reste, aucun de nos écrivains n'avait plus de titre que lui ; mais pour sa famille qui y aurait vu un juste hommage offert à ses talents et aux services qu'il avait rendus aux lettres canadiennes.

Cette ingratitude n'a eu pour effet que de relever davantage Gérin-Lajoie dans l'estime publique ; son mérite était au-dessus de pareilles distinctions, et il aurait fait honneur à la nouvelle société plus qu'à lui-même en y entrant.

La vie de Gérin-Lajoie se résume tout entière dans la devise qu'il s'était choisie : *Plus d'honneur que d'honneurs*. Cette existence sans tache a été un enseignement autant que ses écrits ; et son nom sera toujours associé à ceux des hommes qui parmi nous ont bien mérité de la patrie.

*Québec, le 15 septembre 1884.*

---

UNION  
GÉNÉRAL

